

SciCan

# HYDRIM<sup>®</sup> C61wd G4

LAVEUR DÉSINFECTEUR D'INSTRUMENTS

- Manuel de l'utilisateur - USB



# Table des matières

<b>1. Introduction .....</b>	<b>3</b>	<b>4. Utilisation du HYDR/M .....</b>	<b>20</b>
<b>2. Informations importantes .....</b>	<b>4</b>	Recommandations sur le retraitement	des instruments
Avertissements		Tableau descriptif des cycles	
Aperçu général de l'appareil		Paniers et accessoires	
Aperçu de l'écran tactile		Conseils pour de meilleurs résultats de nettoyage	
Aperçu du menu Configuration		Configurations recommandées pour le chargement	
<b>3. Préparation du HYDR/M .....</b>	<b>8</b>	Démarrer un cycle	
Installation		Interrompre/annuler un cycle	
Manipulation et utilisation de la solution		Fonctions supplémentaires des menus	
nettoyante HIP <sup>MC</sup> Ultra		Utilisateur et Configuration	
Qualité de l'eau		Ouverture de la porte en cas de panne de courant	
Vérification de la qualité de l'eau		<b>5. Enregistrer et récupérer</b>	<b>les informations de cycles .....</b>
Élimination de l'emballage et des appareils		<b>30</b>	Récupérer les informations de cycles à l'aide
hors service			de l'écran tactile
Sélection de la langue			Récupérer les informations de cycles à l'aide
Sélection du pays			de la sauvegarde sur clé USB
Réglage de l'heure		<b>6. Entretien et maintenance .....</b>	<b>32</b>
Réglage de la date		Remplacer le sac de solution nettoyante HIP <sup>MC</sup> Ultra	
Attribution d'un numéro d'identification de l'appareil		Remplir le réservoir de sel adoucisseur d'eau	
Réinitialisation du compteur de cycles de séchage		Changer le filtre à air	
Réinitialisation du compteur LCS		Entretien du filtre et du bras de lavage	
Réglage de l'économiseur d'écran		Nettoyer l'appareil	
Réglage du format d'affichage de la température		Préparer l'appareil pour l'expédition	
Activation/désactivation du signal sonore des touches		Entretien annuel	
Réglage du volume du signal sonore des touches		Essai et validation de l'appareil	
Réglage de la régénération de sel		<b>7. Dépannage .....</b>	<b>39</b>
Réglage du contraste de l'écran		Dépannage – problèmes généraux	
Changement des thèmes d'affichage		Dépannage – messages d'erreur	
Création d'un nom d'utilisateur		<b>8. Garantie .....</b>	<b>44</b>
Création d'un NIP		<b>9. Spécifications .....</b>	<b>45</b>
Configuration du processus d'application forcée		<b>10. Licence De Produit Logiciel .....</b>	<b>46</b>
Connexion à un réseau		<b>11. Wi-Fi - information</b>	
Connexion à un réseau sans fil		<b>réglementaire .....</b>	<b>53</b>

HYDRIM et STATIM sont des marques déposées et BRAVO, HIP et SystM sont des marques de SciCan Ltd, sous licence de Dent4You AG. Toute autre marque dont il est fait mention dans le présent manuel appartient à son propriétaire respectif..

## Pour toute demande de renseignements relatifs à l'entretien et à la réparation, composer :

Au Canada : 1-800-870-7777  
Aux États-Unis : 1-800-572-1211  
En Allemagne : +49 (0)7561 98343 - 0  
International : (416) 446-4500  
Courriel : techservice.ca@scican.com

## COLTENE International Dental Group

Dent4You AG   
Bahnhofstrasse 2   
CH-9435 Heerbrugg

EC   
SciCan GmbH  
Wangener Strasse 78  
DE-88299 Leutkirch

EC REP

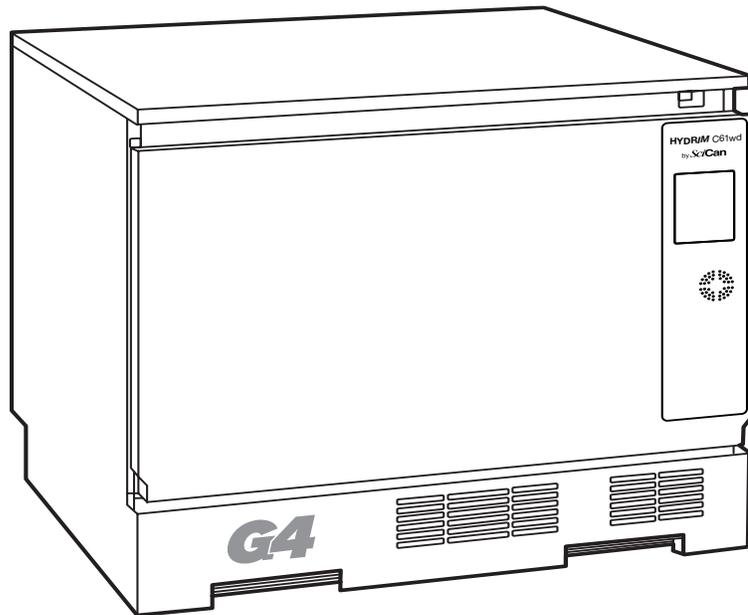
Coltene/Whaledent GmbH+Co. KG  
Raiffeisenstraße 30  
DE-89129 Langenau

Coltene/Whaledent AG  
Feldwiesenstrasse 20  
CH-9450 Altstätten

Coltene/Whaledent Inc.  
235 Ascot Pkwy.  
Cuyahoga Falls, OH 44223, USA

Fabricant:  
**SciCan Ltd.**  
1440 Don Mills Road,  
Toronto ON M3B 3P9  
CANADA  
Tél.: (416) 445-1600  
Fax: (416) 445-2727  
Numéro vert: 1-800-667-7733

# 1. Introduction



! Merci d'avoir choisi le laveur désinfecteur d'instruments HYDRIM C61wd G4. Conçu conformément aux normes ISO 15883-1 et ISO 15883-2, normes internationales pour les laveurs désinfecteurs, le HYDRIM C61wd G4 est le complément idéal des autoclaves STATIM® et BRAVO<sup>MC</sup>, il permet de nettoyer rapidement et efficacement les instruments souillés afin de les préparer à leur stérilisation. En plus, l'HYDRIM C61 G4 est certifié SVDW en Europe et a obtenu la certification WRAS au RU. Afin d'assurer un fonctionnement sécuritaire et sans problème de l'appareil à long terme, veuillez lire attentivement le présent manuel de l'utilisateur avant de mettre l'appareil en marche. Le HYDRIM C61wd G4 ne doit être utilisé qu'aux fins mentionnées dans ce manuel. L'utilisation du HYDRIM à toute autre fin peut être dangereuse. Le fabricant ne peut être tenu responsable des dommages causés par une utilisation inappropriée.

! Les instructions d'utilisation, d'entretien et de remplacement doivent être suivies scrupuleusement pour que ce produit exécute les fonctions pour lesquelles il a été conçu. Toute marque dont il est fait mention dans le présent manuel appartient à son propriétaire respectif. Le contenu du présent manuel peut être modifié sans préavis afin de refléter les modifications et améliorations apportées au produit HYDRIM.

! L'installation et l'entretien du HYDRIM C61wd G4 devraient être effectués par un prestataire qualifié puisqu'il s'agit d'un appareil faisant partie de la catégorie d'installation II. Avant de brancher l'appareil, l'installateur doit s'assurer que la tension et la fréquence de l'alimentation électrique correspondent bien aux spécifications mentionnées dans les instructions d'installation. L'appareil ne doit être branché que dans une prise mise à la terre. Veuillez noter que cet appareil n'est complètement isolé de l'alimentation électrique que lorsqu'il est débranché ou que le disjoncteur est fermé. Vous devez l'isoler complètement avant d'effectuer toute réparation.

! Le HYDRIM C61wd G4 fonctionne uniquement avec la solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra. L'appareil ne fonctionnera pas tel qu'il est décrit si des détergents ou des produits de nettoyage non approuvés par le fabricant légal sont utilisés. Ces autres détergents ou produits nettoyants peuvent d'ailleurs endommager l'appareil ainsi que les instruments, causer un moussage excessif, et annuler la garantie. N'utilisez aucun solvant dans cet appareil. Interdisez au personnel non autorisé l'accès à cet appareil ou à ses commandes.

## 2. Informations importantes

### 2.1 Avertissements

Permettez exclusivement à du personnel autorisé de fournir les pièces, d'entretenir ou de réparer le HYDRIM. Le fabricant légal décline toute responsabilité en cas de dommages indirects, spéciaux ou consécutifs causés par un entretien ou des services effectués sur le HYDRIM par un tiers ou d'utilisation d'équipements ou de pièces fabriquées par un tiers, y compris les pertes de profits, les pertes commerciales, les pertes économiques ou les pertes résultant de blessures corporelles.



Ne jamais enlever les panneaux de l'appareil et ne jamais insérer d'objets dans les trous ou les ouvertures du boîtier. Cela pourrait endommager l'appareil et présenter un risque pour l'utilisateur.



Une utilisation autre que celle spécifiée dans le présent manuel pourrait entraîner une diminution de la protection fournie par l'équipement.



Les solutions nettoyantes peuvent être irritantes. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et la bouche.



Ne jamais s'asseoir, se tenir ou s'appuyer sur la porte en position ouverte. L'appareil pourrait basculer vers l'avant et causer des blessures.



Toujours éteindre l'appareil avant d'ajouter du sel adoucisseur, des solutions, ou d'effectuer l'entretien régulier de l'appareil.



Le propriétaire de l'appareil ne doit pas permettre au personnel non autorisé et non formé de faire fonctionner l'appareil.

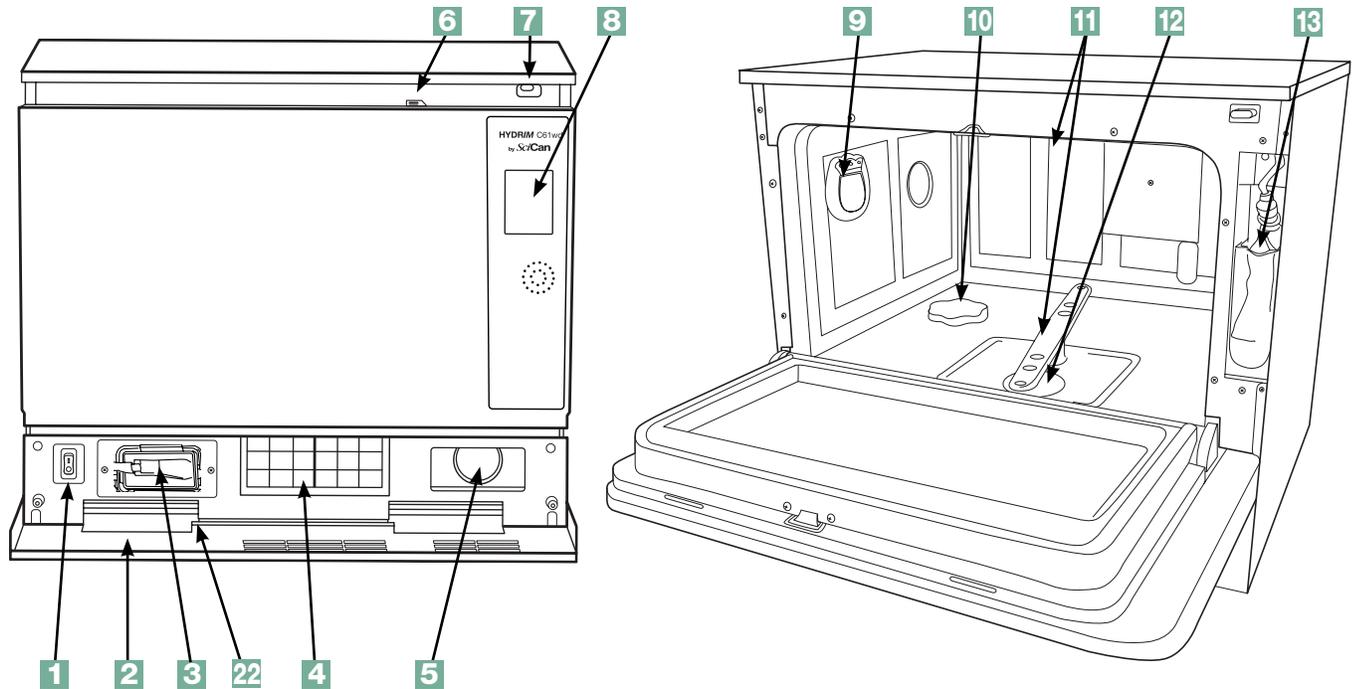


Nous recommandons de laisser l'appareil allumé en permanence, en particulier pendant les périodes où il n'y a pas de personnel dans le bureau ou lorsqu'aucun mécanisme de coupure de l'eau n'est installé. En laissant l'appareil allumé, la pompe de vidange s'activera s'il y a fuite d'eau dans la chambre à la suite d'une quelconque défaillance.

Tout incident grave doit être signalé au fabricant et/ou à l'autorité compétente au sein de laquelle l'utilisateur et/ou le patient réside.

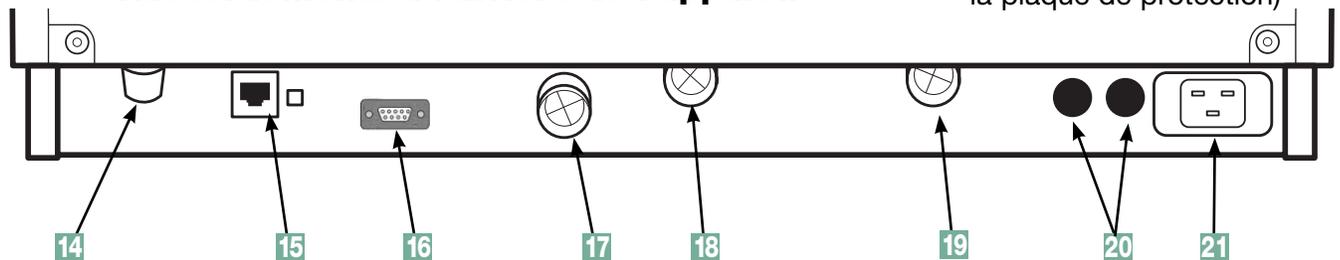
## 2. Informations importantes

### 2.2 Aperçu général de l'appareil



- |   |   |   |
|---|---|---|
| <b>1</b> Interrupteur d'alimentation                    | <b>7</b> Port USB                                       | <b>14</b> Sortie de vidange                                     |
| <b>2</b> Plaque de protection                           | <b>8</b> Écran tactile                                  | <b>15</b> Port Ethernet   |
| <b>3</b> Filtre à air antibactérien<br>(le cas échéant) | <b>9</b> Sortie du sècheur                              | <b>16</b> Port RS232  |
| <b>4</b> Filtre HEPA                                    | <b>10</b> Adoucisseur d'eau                             | <b>17</b> Orifice d'entrée d'eau froide                         |
| <b>5</b> Évacuation d'air de séchage                    | <b>11</b> Bras de lavage<br>(bras supérieur non montré) | <b>18</b> Orifice d'entrée d'eau chaude                         |
| <b>6</b> Verrou de la porte                             | <b>12</b> Préfiltre                                     | <b>19</b> Entrée d'eau OI                                       |
|   | <b>13</b> Solution nettoyante et tiroir                 | <b>20</b> Fusibles  |
|   |   | <b>21</b> Prise de branchement<br>du cordon d'alimentation      |
|   |   | <b>22</b> Tube de vidange (derrière<br>la plaque de protection) |

### Raccordements à l'arrière de l'appareil



Les symboles suivants sont utilisés dans ce manuel.



Risque potentiel pour l'utilisateur.



Situation pouvant causer une panne mécanique.



Informations importantes

Les symboles suivants apparaissent sur l'appareil :



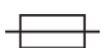
Avertissement :  
Surface chaude et/ou  
vapeur chaude.



Avertissement :  
Risque de choc électrique.  
Débrancher l'alimentation  
avant l'entretien



Avertissement :  
Se reporter au manuel  
pour de plus amples  
détails.



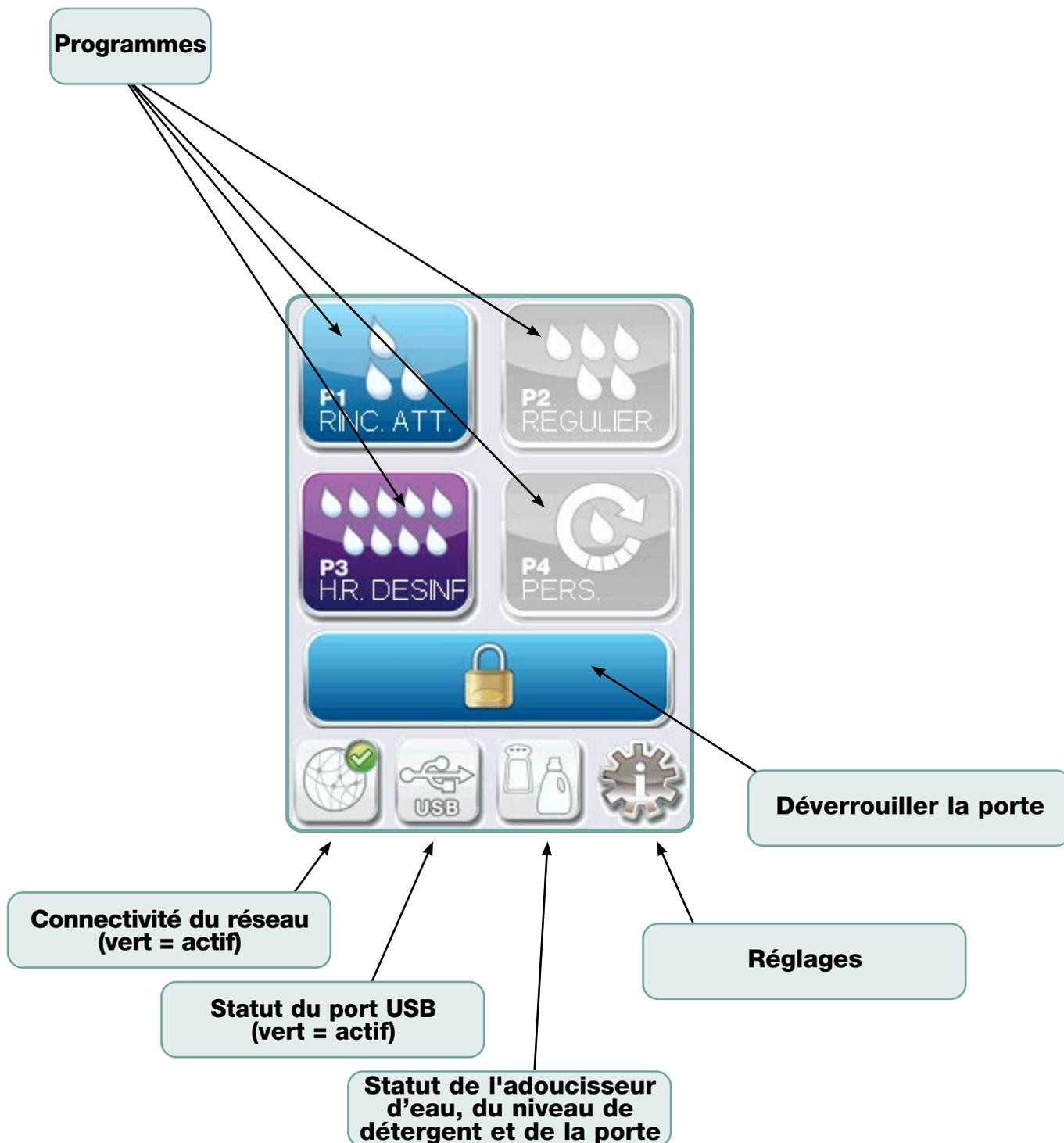
Remplacer uniquement par des fusibles 15A, 250V type F pour une protection continue contre le risque d'incendie.



Dispositif médical

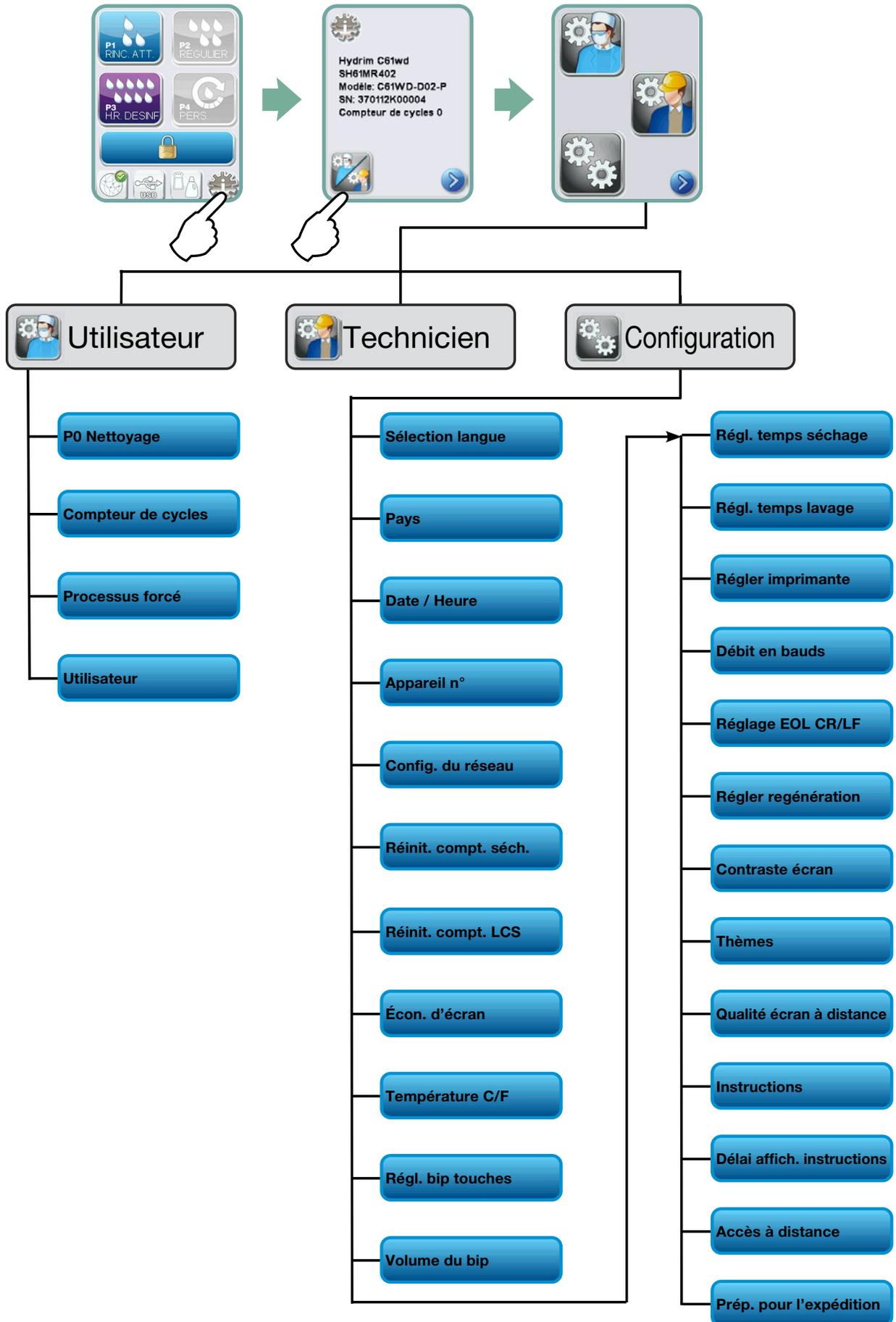
## 2. Informations importantes

### 2.3 Aperçu de l'écran tactile



## 2. Informations importantes

### 2.4 Aperçu du menu Configuration



## 3. Installation du HYDR/M

### INFORMATIONS IMPORTANTES

- Pour ouvrir la porte de la chambre de lavage si celle-ci est verrouillée et que l'appareil n'est pas fonctionnel, déclencher le levier situé sur le dessus de la porte et tirer sur la porte pour l'ouvrir. (Pour plus de détails, consulter la section 4.9 Ouverture de la porte en cas de panne de courant.)
- S'assurer de se procurer la solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra (produits pour laver les instruments). Tous les autres éléments sont inclus avec votre appareil.
- Le HYDR/M C61wd G4 est lourd (44 kg). Le déplacer prudemment.
- Le HYDR/M C61wd G4 doit être alimenté par une source de courant correctement mise à la terre.
- Le HYDR/M C61wd G4 est muni d'un intervalle d'air/dispositif anti-suction pour empêcher le retour d'eau usée dans la conduite d'alimentation en eau. Aucun autre dispositif de coupure anti-retour n'est nécessaire.

### 3.1 Installation

L'installation ne doit être effectuée que par un technicien agréé. L'installation faite par un installateur non approuvé peut annuler la garantie. Une liste de vérification pré-installation devrait vous avoir été fournie par votre détaillant. Veuillez l'examiner avant d'autoriser l'installation.

Si le HYDR/M C61wd G4 est installé dans un centre de stérilisation, le fabricant de celui-ci doit avoir laissé suffisamment d'espace au-dessus, à l'arrière et de chaque côté de l'appareil pour faciliter l'installation, la mise au niveau et l'accès pour l'entretien de l'appareil.



Ne pas empoigner la porte de la chambre de lavage ouverte pour déplacer le HYDR/M C61wd G4. Cela désalignerait la porte et pourrait entraîner des fuites.

Lors de l'installation, tous les consommables requis devraient avoir été installés dans l'appareil. Il est important de vérifier que cela a bien été fait avant de mettre l'appareil en marche.

### 3.2 Manipulation et utilisation de la solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra

La solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> est utilisée dans une forme diluée comme détergent pour le nettoyage des instruments chirurgicaux pour la gamme de lave-instruments et d'appareils de désinfection HYDR/M. Il s'agit d'un liquide incolore et presque inodore, complètement soluble dans l'eau.

La plage du pH s'étend de 9.3 à 9.8 et cette solution est en conséquence de teneur semi-alkaline. On avisera que certaines mesures de précaution seront à prendre pendant le chargement de la solution dans la machine ainsi que lors de l'enlèvement et la dépose du sac vide.

### 3. Installation du HYDR/M

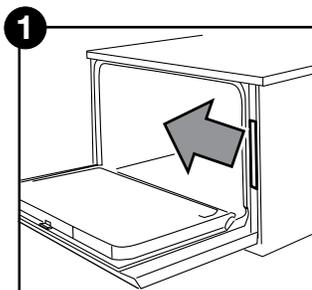


Mesures de sécurité recommandées pour manipuler la solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra.

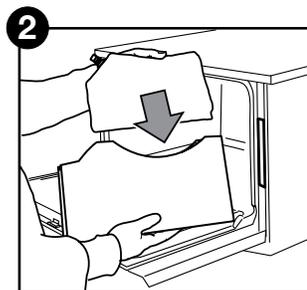
- Toujours porter des gants, non endommagés, en caoutchouc naturel ou en butylcaoutchouc, en nitrile, ou en néoprène (les gants chirurgicaux sont idéals).
- Toujours porter un protecteur pour la vue.
- Protéger la peau exposée des bras.
- Si la solution est renversée sur les vêtements, enlever le vêtement souillé et rincer abondamment la peau touchée avec de l'eau, conformément aux exigences de la Fiche Technique Santé-Sécurité.
- Utiliser les bonnes pratiques d'hygiène industrielle lors de la manipulation de cette substance. Ne pas boire ou manger lors de la manipulation de cette substance.
- Après avoir terminé de manipuler la substance, enlever et jeter les gants et se laver les mains avant de retirer la protection oculaire.
- Ne pas utiliser l'équipement de protection individuelle qui sert habituellement pour vos activités cliniques pour manipuler les produits HIP<sup>MC</sup> Ultra.
- Toujours s'assurer que l'équipement de protection individuelle, si contaminé avec la solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra, a été nettoyé correctement ou jeté selon le cas.

Pour consulter toutes les données sur la solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra, veuillez référer à la Fiche Technique Santé-Sécurité.

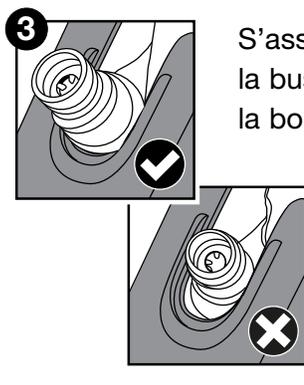
Pour installer le sac de solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra, suivre ces étapes :



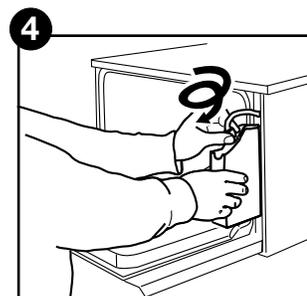
1 Éteindre l'appareil, ouvrir la porte et tirer le tiroir pour produits chimiques.



2 Placer un nouveau sac dans le tiroir à produits chimiques.



3 S'assurer que la buse soit dans la bonne position.



4 Raccorder le nouveau sac, fermer la porte et rallumer l'appareil.

## 3. Installation du HYDRIM

### 3.3 Qualité de l'eau

La qualité de l'eau utilisée par le HYDRIM pour nettoyer les instruments médicaux est primordiale pour obtenir des résultats satisfaisants et pour protéger les instruments et les pièces internes du HYDRIM contre la détérioration.

L'eau potable contient généralement des particules solides dissoutes dans l'eau. La quantité de particules solides dissoutes dépend, entre autres, des conditions géographiques naturelles de votre localité. Ces particules peuvent causer des taches, des souillures et entraîner la corrosion des instruments et des pièces internes du HYDRIM. Parmi les particules solides dissoutes dans l'eau, le fer, le manganèse, le chlorure et le carbonate de calcium ( $\text{CaCO}_3$ ) sont ceux qui affectent le plus les résultats de nettoyage d'un lave-instruments.

Le fer et le manganèse peuvent créer des taches orangées et brunes ou noires sur les instruments et sur les pièces internes du HYDRIM. Le chlorure est généralement responsable des taches, des souillures, de la corrosion et du tartre. Si les instruments ou les pièces internes du HYDRIM, comme la chambre, présentent des signes de taches ou de souillures, un test d'eau pourrait être nécessaire afin d'en déterminer la cause. L'installation d'un système de traitement d'eau pourrait être requise afin de réduire la quantité de particules solides dissoutes dans l'eau et d'améliorer la performance du HYDRIM.

Le carbonate de calcium est la principale cause de dureté de l'eau et laisse des taches blanches ou du tartre. Le HYDRIM est muni d'un système intégré pour adoucir l'eau qui nécessite d'être réglé selon la dureté de l'eau locale. Consulter la section 3.4 de ce manuel concernant les réglages recommandés pour la régénération.

Avant d'utiliser l'HYDRIM, nous recommandons de tester l'eau et d'enregistrer les résultats de la dureté de l'eau, de la valeur pH et de la conductivité de l'eau pour des références futures dans les documents de pré-installation et d'installation.

**IMPORTANT :** Le système d'adoucissement d'eau du HYDRIM permet de réduire la valeur de la dureté de l'eau en éliminant le carbonate de calcium. Si les résultats du test d'eau indiquent que la valeur de la dureté de votre eau se situe au-delà des limites de réglage de l'appareil, ou si d'autres particules solides dissoutes dans l'eau causent des taches ou des dépôts sur les instruments ou dans la chambre, un système de traitement d'eau externe pourrait être requis.

### 3. Installation du HYDRIM

#### 3.4 Vérification de la qualité de l'eau

Le HYDRIM C61wd G4 est muni d'un système intégré pour adoucir l'eau qui nécessite d'être réglé selon la dureté de l'eau locale. Pour mesurer la dureté de l'eau locale, procéder comme suit :

1. La trousse d'analyse d'eau fournie avec votre HYDRIM contient trois bandelettes réactives pour la dureté de l'eau dans des sachets. Prélever un échantillon d'eau à l'endroit où votre appareil sera installé.
2. Ouvrir l'un des sachets, retirer la bandelette réactive et la tremper dans l'eau.
3. Comparer la couleur de la bandelette au tableau situé à l'arrière du sachet. Déterminer la valeur de la dureté de l'eau en fonction du tableau situé sur la pochette de la trousse d'analyse d'eau.
4. Allumer l'appareil et appuyer sur la touche Réglages à partir du menu principal.
5. Aller au menu Configuration et sélectionner « Régler régénération ».
6. Au moyen des flèches verticales, régler le niveau de régénération de l'adoucisseur d'eau en fonction du tableau sur la dureté de l'eau dans cette même section. Si la valeur de la dureté de votre eau se situe entre deux valeurs de réglage, sélectionner la plus haute des deux.
7. Dévisser le couvercle du récipient de l'adoucisseur d'eau situé dans la partie inférieure gauche de la chambre et y verser 0,5 litre d'eau.
8. Ajouter 0,5 kg de sel adoucisseur d'eau dans le récipient de l'adoucisseur en utilisant l'entonnoir fourni afin d'éviter d'en renverser dans la chambre, et refermer le couvercle en le vissant. L'utilisation d'un type de sel inapproprié peut entraîner la corrosion.

Conversion dureté de l'eau et niveaux de régénération

	°dH	US GPG	PPM (mg CaCO <sub>3</sub> / Litre)	Régén.
Typiquement Aucun traitement nécessaire (valeurs de 18-143)	1	1.0	18	1
	2	2.1	36	
	3	3.1	54	
	4	4.2	71	
	5	5.2	89	2
	5.6	5.8	100	
	6	6.3	107	
	6.2	6.4	110	
Peut nécessiter un traitement externe (valeurs de 150-535)	7	7.3	125	2
	8	8.3	143	
	8.4	8.8	150	3
	9	9.4	161	
	10	10.4	178	
	10.1	10.5	180	
	11	11.5	196	4
	11.2	11.7	200	
	11.8	12.3	210	
	12	12.5	214	
	13	13.6	232	5
	14	14.6	250*	
	15	15.6	268	
	16	16.7	286	
	16.8	17.5	300	6
	17	17.7	303	
	18	18.8	321	
	19	19.8	339	
	19.6	20.5	350	7
	20	20.9	357	
20.2	21.0	360		
21	21.9	375		
22	22.9	393		
22.4	23.4	400		
23	24.0	411		
24	25.0	428		
25	26.1	446	8	
25.2	26.3	450		
26	27.1	464		
27	28.2	482		
28	29.2	500		
28.6	29.8	510		
29	30.2	518		
30	31.3	535		
Traitement externe requis (valeurs >535)	30.3	31.6	540	8
	>30.3	>31.6	>540	

\*À noter : La bandelette pour l'analyse de l'eau sera précise seulement si la valeur est de 250 ppm ou moins. Si la valeur indiquée par la bandelette excède 250 ppm et/ou si des problèmes quant à la qualité de l'eau ont été rencontrés auparavant à l'emplacement où le HYDRIM est installé, il est fortement recommandé qu'une analyse de l'eau plus poussée et plus précise soit effectuée par un laboratoire d'essai.

## 3. Installation du HYDR/M

### 3.5 Élimination de l'emballage et des appareils hors service

Votre unité est expédiée dans une boîte en carton. Veuillez la décomposer et la recycler ou l'éliminer conformément aux exigences municipales.

Un laveur désinfecteur hors service ne devrait pas être jeté avec les ordures domestiques. Cette pratique représente un danger potentiel pour les humains et l'environnement. Comme il a été utilisé dans une installation de soins de santé, il représente un risque mineur quant au contrôle des infections. Il contient également plusieurs matériaux recyclables pouvant être récupérés et réutilisés pour la fabrication d'autres produits. Communiquer avec la municipalité pour connaître les politiques et les programmes réglementant l'élimination des appareils électroniques.

### 3.6 Sélection de la langue

Les messages affichés sur votre HYDR/M peuvent être présentés en diverses langues. Pour modifier la langue actuelle, procéder comme suit :



2. Faire défiler jusqu'à  et sélectionner.

3. Une fois sur l'écran LANGUE, appuyer sur   pour faire défiler la liste des langues disponibles. Appuyer sur  pour enregistrer la langue souhaitée et revenir au menu Configuration.

### 3.7 Sélection du pays



2. Faire défiler jusqu'à  et sélectionner.

3. À l'aide du pavé numérique, inscrire le nom du pays et appuyer sur  pour sélectionner. Appuyer sur  pour enregistrer la sélection et revenir au menu Configuration.

## 3. Installation du HYDR/M

### 3.8 Réglage de l'heure



2. Faire défiler jusqu'à  et sélectionner Regl. heure.

3. Une fois sur l'écran HEURE, utiliser le pavé numérique pour régler l'heure. Appuyer sur  pour enregistrer la sélection et sur  pour revenir au menu Configuration.

**NOTE:** Si le HYDR/M est connecté à un réseau, il est important de régler également le fuseau horaire. Entrer dans le sous-menu Heure, sélectionner Fuseau horaire, faire défiler pour sélectionner votre fuseau horaire.

4. Pour placer l'appareil en format 12 heures (le format 24 heures est réglé par défaut), aller au menu Configuration et utiliser   pour faire défiler jusqu'à 12 h/24 h. Effectuer la sélection et appuyer sur 12. Appuyer sur  pour enregistrer la sélection et revenir au menu Configuration.

5. Pour activer l'heure avancée (HA), aller dans le menu Configuration, utiliser   pour accéder à l'activation/désactivation de l'heure avancée et effectuer la sélection. Utiliser   pour activer ou désactiver l'heure avancée et appuyer sur  pour enregistrer la sélection et revenir au menu Configuration.

### 3.9 Réglage de la date



2. Faire défiler jusqu'à  et sélectionner Regl. date.

3. Une fois sur l'écran DATE, utiliser le pavé numérique pour régler la date. Appuyer sur  pour sauvegarder et sur  pour revenir au menu Configuration.

4. Pour changer le format de présentation de la date, revenir au menu Configuration et utiliser   pour accéder à Regl Format date. Le sélectionner et appuyer sur les flèches pour obtenir le format de date désiré. Appuyer sur  pour enregistrer la sélection et revenir au menu Configuration.

### 3.10 Attribution d'un numéro d'identification de l'appareil



2. Faire défiler jusqu'à  et sélectionner.

3. À l'aide du pavé numérique, sélectionner un maximum de 3 chiffres qui serviront de numéro d'identification de l'appareil. Appuyer sur  pour enregistrer la sélection et sur  pour revenir au menu Configuration.

## 3. Installation du HYDR/M

### 3.11 Réinitialisation du compteur de cycles de séchage

Le compteur de cycles de séchage doit être réinitialisé lorsque le filtre HEPA est remplacé. Pour réinitialiser le compteur, procéder comme suit :

1.  →  → 
2. Faire défiler jusqu'à **Réinit. compt. séch.** et sélectionner.
3. Sélectionner 0 par défaut pour réinitialiser le compteur.

### 3.12 Réinitialisation du compteur LCS

Si l'appareil est muni d'un système de nettoyage d'instruments à creux (LCS), le compteur LCS doit être réinitialisé lorsque le système LCS est utilisé et que le filtre biologique est remplacé. Pour réinitialiser le compteur LCS, procéder comme suit :

1.  →  → 
2. Faire défiler jusqu'à **Réinit. compt. LCS** et sélectionner.
3. Sélectionner 0 par défaut pour réinitialiser le compteur.

### 3.13 Réglage de l'écran de veille

Pour modifier le délai d'activation de l'écran de veille, procéder comme suit :

1.  →  → 
2. Faire défiler jusqu'à **Écon. d'écran** et sélectionner.
3. Utiliser   pour faire défiler les options de temps. Sélectionner le délai souhaité. Appuyer sur  pour enregistrer la sélection et revenir au menu Configuration.

### 3.14 Réglage du format d'affichage de la température

1.  →  → 
2. Faire défiler jusqu'à **Température C/F** et sélectionner.
3. Utiliser   pour choisir l'affichage en Celsius ou en Fahrenheit. Appuyer sur  pour enregistrer la sélection et revenir au menu Configuration.

## 3. Installation du HYDR/M

### 3.15 Activation/désactivation du signal sonore des touches

Le HYDR/M est configuré par défaut pour émettre un son lorsqu'on appuie sur une touche. Pour désactiver le signal sonore des touches, procéder comme suit :



**NOTE:** La désactivation du signal sonore des touches ne désactive pas les autres signaux sonores d'alarme et de notification de cycle.



2. Faire défiler jusqu'à **Régl. bip touches** et sélectionner.

3. Utiliser   pour faire défiler les options ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ. Sélectionner l'option désirée. Appuyer sur  pour enregistrer la sélection et revenir au menu Configuration.

### 3.16 Réglage du volume du signal sonore des touches

Pour régler le volume des signaux sonores, procéder comme suit :



2. Faire défiler jusqu'à **Volume du bip** et sélectionner.

3. Utiliser   pour faire défiler les options de réglage du volume. Sélectionner l'option désirée. Appuyer sur  pour enregistrer la sélection et revenir au menu Configuration.

### 3.17 Réglage de la régénération de sel

Le réglage de la régénération de sel devrait se faire en fonction de la dureté de l'eau locale. Consulter la section 3.4 Vérification de la qualité de l'eau pour les instructions visant à déterminer les réglages nécessaires: Pour régler la régénération de sel, procéder comme suit :



2. Faire défiler jusqu'à **Régler régénération** et sélectionner.

3. Utiliser   pour modifier la valeur. La valeur par défaut est 1. Appuyer sur  pour enregistrer la sélection et revenir au menu Configuration.

## 3. Installation du HYDR/M

### 3.18 Réglage du contraste de l'écran

L'écran tactile est initialement calibré pour les conditions d'éclairage de la plupart des centres de stérilisation. Pour régler le contraste de votre écran selon les conditions d'éclairage de votre cabinet, procéder comme suit :

1.  →  → 
2. Faire défiler jusqu'à **Contraste écran** et sélectionner.
3. Utiliser   pour faire défiler les options de contraste. Sélectionner le contraste désiré. Appuyer sur  pour enregistrer la sélection et revenir au menu Configuration.

### 3.19 Changement des thèmes d'affichage

Il est possible de modifier les thèmes d'affichage de l'écran tactile (icônes et couleurs de l'arrière-plan) par l'une des options préréglées. Pour changer les thèmes, procéder comme suit :

1.  →  → 
2. Faire défiler jusqu'à **Thèmes** et sélectionner.
3. Sur l'écran **Changer de thèmes**, utiliser   pour faire défiler les options disponibles. Lors du défilement, chaque thème apparaît à son tour sur l'écran tactile. Appuyer sur  pour choisir votre thème et retourner au menu Configuration.

### 3.20 Création d'un nom d'utilisateur

Un maximum de 20 noms d'utilisateur uniques peut être créé. Pour assigner un nom d'utilisateur, procéder comme suit :

1.  →  → 
2. Faire défiler jusqu'à **Utilisateur** et sélectionner.
3. Pour assigner un nom d'utilisateur, sélectionner **Nom d'utilisateur** et utiliser le pavé alphabétique pour entrer un nom (maximum de 12 caractères) et appuyer sur **EN** pour enregistrer.



### 3. Installation du HYDR/M

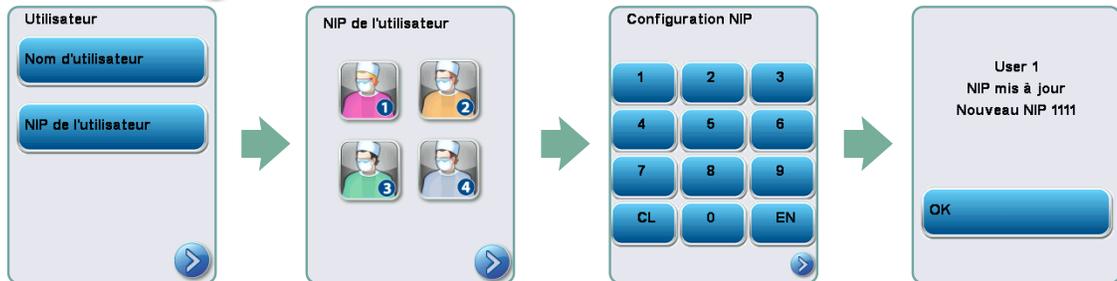
#### 3.21 Création d'un NIP

À partir de l'écran NIP de l'utilisateur, il est possible d'attribuer jusqu'à 20 NIP. Pour assigner un NIP, procéder comme suit :



2. Faire défiler jusqu'à **Utilisateur** et sélectionner.

3. Pour assigner un NIP à un utilisateur, sélectionner **NIP de l'utilisateur** et utiliser le pavé numérique pour entrer un code (4 chiffres maximum). Sélectionner ensuite **EN** pour enregistrer et passer à l'écran de confirmation.



4. Si toutes les informations affichées à l'écran de confirmation sont correctes, appuyer sur OK pour retourner à l'écran NIP de l'utilisateur. Pour effectuer une correction, sélectionner le NIP de l'utilisateur à modifier et répéter le processus indiqué ci-dessus.

#### 3.22 Configuration du processus d'application forcée

Lorsque le processus d'application forcée est activé, les utilisateurs doivent entrer leur NIP à la fin du cycle. Pour activer la fonction de processus d'application forcée, il faut tout d'abord attribuer les noms d'utilisateurs et les NIP. Pour configurer les noms d'utilisateurs et les NIP, consulter les sections 3.20 et 3.21 portant sur la création d'un nom d'utilisateur et d'un NIP. Pour activer la fonction de processus d'application forcée, procéder comme suit :



2. Faire défiler jusqu'à **Processus forcé** et sélectionner.

3. Utiliser pour activer ou désactiver le processus d'application forcée. Appuyer sur pour enregistrer la sélection et revenir au menu Configuration.



**NOTE :** N'importe quel utilisateur peut arrêter un cycle même si le processus d'application forcée est activé. Cependant, l'arrêt du cycle par un utilisateur non autorisé sera enregistré dans les données du cycle.



## 3. Installation du HYDR/M

### 3.23 Connexion à un réseau

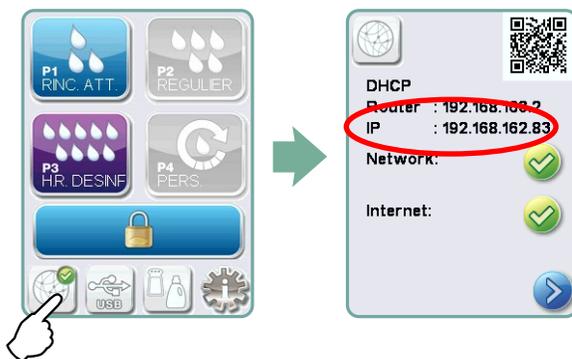
Le HYDR/M C61wd G4 dispose d'un port Ethernet 10/100 Base T situé à l'arrière de l'appareil. Pour connecter votre HYDR/M à un réseau muni d'un routeur, procéder comme suit :

1. Brancher votre câble réseau au port Ethernet situé à l'arrière de l'appareil. Si votre cabinet utilise un routeur, celui-ci devrait assigner automatiquement une adresse IP à l'appareil. Un X rouge sur l'icône Réseau signifie que l'appareil n'est pas connecté. Un crochet jaune signifie que l'appareil a une adresse IP, mais qu'il n'est pas connecté à Internet et ne peut envoyer de courriels. Un crochet vert signifie que la connexion Internet fonctionne adéquatement et que l'appareil peut envoyer des courriels.



**NOTE :** Dans certains cas, lorsque vous n'utilisez pas de routeur (par exemple, si vous utilisez plutôt Windows Network Sharing), vous pourriez avoir à assigner une adresse IP dédiée ou « statique ». Pour assigner une adresse statique, communiquez avec votre administrateur de réseau local.

2. À partir de l'écran principal, appuyer sur l'icône Réseau. La fenêtre Réseau affiche les informations concernant la connectivité de votre HYDR/M, notamment l'adresse IP.

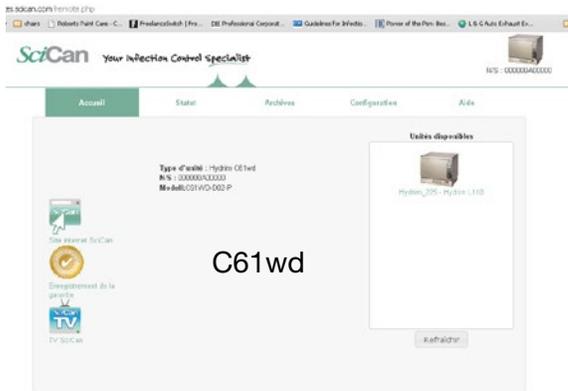


3. Inscrire l'adresse IP affichée à l'écran dans un navigateur Internet pour accéder au portail Web lié à votre appareil. Lorsque l'icône Réseau est active (par exemple lors de l'envoi d'un courriel) il devient vert.

### 3. Installation du HYDR/M

**NOTE :** Utiliser le code QR si connecté à un appareil mobile.

**NOTE :** Le temps de connexion peut varier en fonction de la vitesse de votre réseau; la connexion initiale peut prendre plus de temps.



#### 3.24 Connexion à un réseau sans fil

Les modèles HYDR/M proposent une capacité sans fil pour la connexion d'unités au réseau G4, offrant une meilleure flexibilité à la connexion par câble réseau, également disponible avec les unités HYDR/M C61wd G4. HYDR/M C61wd G4 WiFi propose une installation simple et une connexion sécurisée au réseau G4.

1. Dans l'écran principal, appuyez sur l'icône Réseau.
2. Sélectionnez le Wifi, choisissez votre réseau et entrez votre mot de passe.

**NOTE :** votre préférence de connexion peut être modifiée à tout moment

## 4. Utilisation du HYDRIM

### 4.1 Recommandations de retraitement des instruments

Le HYDRIM C61wd G4 est conçu pour nettoyer, ou nettoyer et désinfecter par procédé thermique (selon le cycle choisi) les instruments dentaires et médicaux usuels. Le niveau de désinfection ( $A_0=3000$  et plus) est la réduction du nombre de micro-organismes viables sur un produit jusqu'à un niveau préalablement défini comme approprié pour la manipulation ou l'utilisation ultérieure de ce produit, conformément aux exigences spécifiées par les autorités régionales ou nationales. Les autorités de réglementation peuvent spécifier des exigences plus strictes dans les territoires pour lesquels elles sont responsables.

**Pour les dispositifs médicaux non invasifs, nous recommandons une stérilisation terminale après le traitement dans l'HYDRIM selon les directives régionales.**

**Pour les dispositifs médicaux invasifs, tels que les pièces à main dentaires, la stérilisation finale doit se faire après le traitement de ceux-ci dans le HYDRIM C61wd G4.**

**NOTE : Avant de placer les instruments dans le HYDRIM et d'utiliser l'adaptateur optionnel pour pièces à main, consulter les instructions de retraitement du fabricant des instruments pour voir si le nettoyage dans un désinfecteur thermique convient à ces instruments. En cas de doute, demander conseil au fabricant des instruments.**

Exemples d'instruments médicaux et dentaires pouvant être nettoyés dans le HYDRIM :

- Instruments à détartrer, spatules et pinces hémostatiques en acier inoxydable.
- Écarteurs, porte-aiguilles, crochets à peau, pinces à plastie, ciseaux et curettes en acier inoxydable, et autres instruments en acier inoxydable ne comportant aucune cavité profonde.

Pour de meilleurs résultats, les instruments traités dans le HYDRIM devraient présenter les propriétés suivantes :

- Résistance à la chaleur à une température allant jusqu'à 95 °C.
- Résistance à la corrosion en présence de chaleur.

! Les microkératomes, les tubulures pour phaco, les équipements à fibre optique et électriques ne devraient pas être traités dans le HYDRIM.

! Les instruments nickelés, ou les instruments contenant de l'aluminium ou en aluminium anodisé coloré ainsi que les instruments à usage unique ne conviennent pas au processus de traitement du HYDRIM.

La solution HIP<sup>MC</sup> Ultra (solution nettoyante pour le HYDRIM avec protection pour instruments) a été soigneusement formulée pour être compatible avec une gamme étendue de métaux et de revêtements. Toutefois, les instruments de certains fabricants peuvent ne pas être compatibles.

## 4. Utilisation du HYDR/M

Certains fabricants d'instruments appliquent des revêtements spéciaux sur leurs instruments qui ne conviennent pas à l'utilisation d'un lave-instruments automatique. Communiquer avec le fabricant des instruments pour connaître les procédures de nettoyage recommandées pour ces instruments.



De façon générale, il n'est pas recommandé de traiter les instruments en acier au carbone et chromés dans le HYDR/M C61wd G4.



Pour traiter les petits ou légers objets dans le HYDR/M C61wd G4, les mettre dans le panier muni d'un couvercle.



Ne pas mettre les fraises dentaires dans le HYDR/M C61wd G4.

## 4. Utilisation du HYDR/M

### 4.2 Tableau descriptif des cycles

#### Laveur désinfecteur d'instruments HYDR/M C61wd G4

Cycle	Pré lavage	Lavage	Rinçage	Séchage
<b>P0 - machine Cycle de nettoyage</b> Aucune vidange initiale.	<30 °C (froid) 2-10 minutes (2 minutes par défaut)	N/A	<30 °C (froid) 2 minutes	N/A
<b>P1 - Cycle rinçage et arrêt</b> <b>(pas de désinfection)</b> - Utilisez afin d'empêcher que les souillures ne sèchent sur les instruments lorsque ceux-ci ne seront pas lavés dans un délai d'une heure. Veuillez svp noter que ce cycle ne procure aucune désinfection car son but est uniquement de prélever les instruments.	<30 °C (froid) 2-10 minutes (2 minutes par défaut)	N/A	30 °C 1 minute	N/A
<b>P2 - Cycle régulier*</b> <b>(pas de désinfection)</b> – Utiliser pour des instruments modérément souillés en vrac. Veuillez svp noter que ce cycle N'EFFECTUE AUCUNE DÉSINFECTION laquelle pourrait s'avérer inacceptable dans certains pays de sorte que nous vous conseillons de consulter les réglementations administratives avant activation.	<30°C (eau froide) 2 minutes	50°C 5 minutes	60°C 1 minute	1-25 minutes (10 minutes par défaut)
<b>P3 - Cycle intensif avec désinfection –</b> Utilisez pour instruments et cassettes fortement souillés.	<30 °C (froid) 2-10 minutes (2 minutes par défaut)	50 °C 9-15 minutes	90-95 °C 5 minutes	1-25 minutes (8 minutes par défaut)
<b>P4 - Personnalisé*</b> (A <sub>0</sub> entre A <sub>0</sub> = 3,500 (rinçage) et A <sub>0</sub> = 6,000)	<30°C (eau froide) 2 minutes	50°C 5-9 minutes	90-95°C 1-5 minutes	1-25 minutes (8 minutes par défaut)
<b>P5 - Cycle spécial</b> 93°C 10 minutes. Accès autorisé au technicien seulement. Ce cycle est configuré différemment; aucune vidange ne se fait jusqu'à ce que la désinfection soit terminée, et la désinfection se fait lors du lavage.	N/A	90-95 °C 10 minutes	70 °C 5 minutes	1-25 minutes (8 minutes par défaut)

\* Activation par technicien

La température de désinfection du P3, P4 et P5 correspond à la température minimale garantie en tout temps et de toute part dans la chambre de lavage lors de la désinfection. Cependant, la température de désinfection est réglée autour de 93 °C, ayant une limite supérieure de chaleur à 94 °C et inférieure à 92 °C.

La durée de la fonction de désinfection du P4 peut être augmentée de 1 à 5 minutes par intervalle de 1 minute. La durée minimale de la fonction de désinfection est de 1 minute pour une valeur A<sub>0</sub> minimale de 3 500. La valeur A<sub>0</sub> minimale pour une durée de désinfection de 5 minutes est 6 000. La durée du rinçage final doit être réglée et validée par un technicien après l'installation de l'appareil dans un cabinet.

**Note :** La norme ISO 15883-1 décrit la corrélation durée/température pour la désinfection par chaleur humide comme suit :

« Pour un procédé de désinfection à la chaleur humide, une durée et une température particulières sont censées produire un effet létal prévisible sur une population normalisée d'organismes. La définition des procédés de désinfection par la chaleur humide peut être obtenue au moyen de la méthode A<sub>0</sub> qui utilise les données de létalité d'un procédé particulier à différentes températures pour évaluer la létalité générale du cycle et l'exprimer en tant que durée d'exposition équivalente à une température spécifiée. »

## 4. Utilisation du HYDRIM

### 4.3 Paniers et accessoires

! Suivre les recommandations du fabricant des instruments concernant le nettoyage et l'entretien. Lors du chargement des instruments dans l'appareil, disposer les instruments en vrac de sorte qu'ils ne se touchent pas les uns les autres. Les instruments présentant des surfaces concaves ou des cavités devraient être positionnés de façon à ce que l'eau puisse se drainer librement.

#### Paniers



Panier pour le STATIM 2000  
01-107240



Panier pour le STATIM 5000  
01-107241



Grand panier  
01-113545



Panier d'hygiène  
01-113546



Panier avec couvercle à charnière  
01-113547

#### Pièces à main

Pour utilisation avec les modèles à LCS uniquement



Adaptateur pour pièces à main  
01-113625

#### Supports (chariot et paniers non inclus)



Support pour six cassettes  
01-113251



Support pour trois cassettes et deux paniers  
01-113253



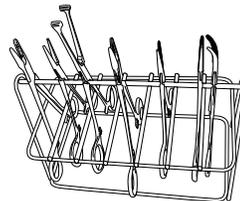
Support pour deux paniers  
01-113257

#### Support pour chargement vertical et instruments à charnière

Requiert un panier



Support pour chargement vertical d'instruments  
01-113255



Support pour instruments à charnière  
01-110409S



Support pour dix plateaux et deux paniers  
01-113254

## 4. Utilisation du HYDR/M

### 4.4 Conseils pour de meilleurs résultats de nettoyage

- Enlever tout ciment, composite et amalgame des instruments au fauteuil avant de les mettre dans le HYDR/M.
- Utiliser uniquement les accessoires conçus pour le HYDR/M C61wd G4, comme les paniers, les cassettes, les chariots et les supports, pour charger les instruments.
- Utiliser les accessoires uniquement aux fins pour lesquels ils ont été conçus. Par exemple, ne pas mettre les instruments à charnière dans les cassettes. Utiliser plutôt le support pour instruments à charnière.
- Désassembler les instruments, lorsque possible.
- Éviter que les instruments ne se chevauchent. Chaque instrument doit être séparé des autres.
- Les instruments doivent tous être placés dans le lave-instruments de façon à permettre un rinçage adéquat de toutes les surfaces. Toute surface qui n'est pas exposée à l'eau ni au détergent ne sera pas nettoyée.
- Les instruments à charnière devraient être placés en position ouverte dans des paniers. Les instruments à charnière en position fermée ne seront pas bien nettoyés.
- Placer les tubes d'aspiration dans le support pour chargement vertical d'instruments et s'assurer que l'eau puisse entrer et sortir librement des tubes. Ne pas placer les tubes d'aspiration à l'horizontale dans un panier ou dans une cassette. Pour les instruments à creux, comme les pièces à main dentaires, seules les surfaces externes sont nettoyées (sauf si vous utilisez l'adaptateur LCS).
- Placer les plateaux et autres articles à forme concave de biais pour que l'eau puisse s'écouler facilement des surfaces.
- Ne pas surcharger le HYDR/M.
- Vérifier l'état du HYDR/M :
  - S'assurer que les bras de lavage ne sont pas bloqués et qu'ils peuvent tourner librement.
  - S'assurer que les filtres grillagés dans le drain de la chambre ne sont pas obstrués par des débris.
- Pour obtenir un meilleur nettoyage, les instruments devraient être traités dans le HYDR/M le plus tôt possible. Si un nettoyage immédiat est impossible, il est recommandé de traiter les instruments en utilisant le cycle P1 RINC. ATT. en attente immédiatement après l'utilisation de l'instrument.
- Inspecter visuellement les instruments pour vérifier leur propreté et intégrité (corrosion, dégradation du matériau) après leur nettoyage et réparer ou remplacer les instruments si nécessaire.
- Si le processus d'application forcée est activé, l'utilisateur doit confirmer que les instruments sont visiblement propres après qu'un cycle complet soit effectué.

## 4. Utilisation du HYDR/M

### 4.5 Configurations recommandées pour le chargement

Le HYDR/M C61wd G4 peut traiter plusieurs combinaisons d'instruments différentes en fonction des éléments suivants :

- Taille du cabinet
- Types de procédures entreprises à la fois
- Spécialisation du cabinet
- Protocoles de gestion des instruments

Ci-dessous, quelques exemples de configurations de chargement, incluant les configurations de chargement de panier les plus courantes, le mode de chargement recommandé pour les instruments généraux, et le pire chargement pour l'appareil. Manipuler tous les instruments avec soin pour éviter de se blesser, et suivre les procédures locales de santé et de sécurité pour prévenir les accidents et les blessures.

#### Utilisation des paniers et des accessoires

Suivre les recommandations du fabricant des instruments concernant le nettoyage et l'entretien. Lors du chargement des instruments dans l'appareil, disposer les instruments en vrac de sorte qu'ils ne se touchent pas les uns les autres. Les instruments présentant des surfaces concaves ou des cavités devraient être positionnés de façon à ce que l'eau puisse se drainer librement.

Exemples de chargement :

#### Instruments pleins droits et à charnière



Par exemple :  
scalpels, ciseaux,  
curettes, excavateurs,  
fouloirs, etc.

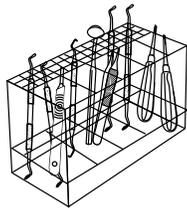
#### Instruments pleins droits



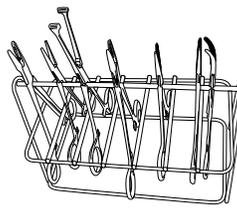
Par exemple :  
pinces, couteaux,  
sondes exploratrices,  
instruments à  
détartre, etc.

## 4. Utilisation du HYDRIM

### Instruments à charnière, instruments pleins et instruments avec cavités

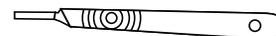
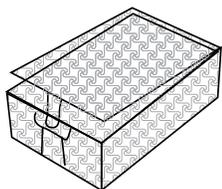


Par exemple :  
Instruments à détartrer,  
curettes, éleveurs  
dentaires, miroirs  
monopieces, tubes  
d'aspiration, etc.



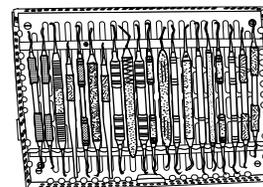
Par exemple : Pincés  
à plastie et ciseaux.

### Instruments de petite taille et désassemblés



Par exemple : Miroirs démontables, manches de scalpels et  
de couteaux, etc.

### Instruments regroupés dans des cassettes – pleine capacité



Par exemple : Limes à os, fouloirs, curettes, excavateurs, etc.

### Pièces à main



Pour utilisation avec  
les modèles munis du  
système de nettoyage  
d'instruments à creux  
(LCS) seulement

## 4. Utilisation du HYDR/M

### 4.6 Démarrer un cycle

Avant d'utiliser le HYDR/M, vérifier que l'alimentation d'eau est ouverte et que le sac de solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra est correctement installé et raccordé. Suivre ensuite ces étapes :

- 1** Allumer l'appareil.



- 2** Toucher l'écran pour commencer.



- 3** Appuyer sur DÉVERROUILLER si requis.



- 4** Charger les instruments dans les paniers ou les cassettes et les placer dans l'appareil, puis fermer la porte.



- 5** Sélectionner le cycle désiré. (Utiliser le cycle P3 Haut rendement pour les cassettes, les instruments à charnière ou les instruments très souillés.)



- 6** Appuyer sur DÉMARRER.



- 7** Le cycle se met en marche.



Le cycle commencera par vidanger l'appareil. La barre à l'écran indique la progression du cycle. La phase du cycle est indiquée sous la barre (p. ex., Rempl., Rinc.). Le temps restant estimé (en minutes) est toujours affiché. À noter que la durée peut augmenter ou diminuer selon l'achèvement prévu du cycle.

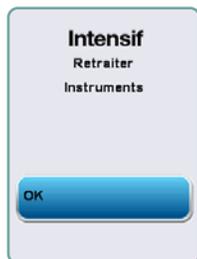
- 8** Le cycle est terminé.



Lorsque le cycle est terminé, le nom du cycle et « Cycle terminé » apparaissent à l'écran et l'appareil émet trois bips. Appuyer sur « OK » pour ouvrir la porte. Utiliser des gants pour retirer les instruments. Après tous les cycles, faire preuve de prudence, car les instruments, le chariot, les paniers et les cassettes peuvent être chauds. Vérifier s'il y a présence de débris sur les instruments avant de les emballer/stériliser.

## 4. Utilisation du HYDRIM

### 4.7 Interrompre/annuler un cycle



La porte du HYDRIM est verrouillée pendant le cycle. Si on appuie sur le bouton « STOP », le cycle sera interrompu et ne pourra être relancé. Le message « Evacuation – Attendez » apparaîtra. L'appareil se vidangera. Ensuite, le message « Instruments non traités » apparaîtra. Appuyer sur OK. Ouvrir la porte en appuyant sur . Utiliser des gants pour manipuler les instruments. Faire attention, car les instruments, le chariot, les paniers et les cassettes peuvent être chauds. Le cycle doit être refait pour que les instruments puissent être adéquatement traités.



**NOTE :** Si la phase de séchage d'un cycle est interrompue, les phases essentielles du cycle étant terminées, un message indiquant le nom du cycle et « Cycle terminé. Séchage interrompu. » apparaîtra.

### 4.8 Fonctions supplémentaires des menus Utilisateur et Configuration



Pour accéder aux menus Utilisateur et Configuration, procéder comme suit :



#### Nettoyage de la chambre

Ce cycle est utilisé pour enlever périodiquement les dépôts créés par une eau dure sur les parois de la chambre et les supports. Verser 0,5 litre de vinaigre ou d'acide citrique dans la chambre avant de démarrer le cycle. Tous les 25 cycles, le HYDRIM vous indiquera d'effectuer un cycle de nettoyage. La fréquence du rappel peut être modifiée par le technicien. Appuyer sur « Nettoyage ». Le cycle de nettoyage, similaire au cycle de lavage normal, se mettra en marche. Ne pas nettoyer la chambre peut entraîner la corrosion de celle-ci.

## 4. Utilisation du HYDR/M



### Compteur de cycles

Le compteur de cycle permet à l'utilisateur de savoir le nombre de cycles effectués par le HYDR/M. Appuyer sur Compt. Cycl et le nombre de cycles (terminés et interrompus) s'affichera. Il ne peut être remis à zéro. Utiliser la flèche vers la gauche pour revenir à l'écran précédent



### Instructions

Les utilisateurs peuvent accéder à une base de données d'instructions imagées sur la façon de réaliser l'entretien régulier, comme l'installation de la solution nettoyante.

### 4.9 Ouvrir la porte en cas de panne de courant



En cas de panne de courant, localiser le levier situé sur le dessus de la porte, le glisser vers la droite et tirer pour ouvrir la porte. Faire attention! Il pourrait rester des fluides dans l'appareil et les instruments pourraient être chauds. Si le cycle a été interrompu, les instruments ne devraient pas être utilisés ainsi et devraient être traités à nouveau.



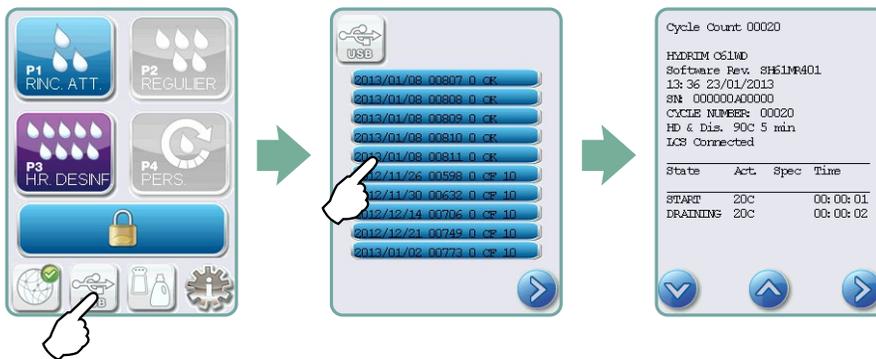
## 5. Enregistrer et récupérer les informations de cycles

Le HYDRIM C61wd G4 dispose d'un registre intégré (Data Logger) capable d'enregistrer et de conserver toutes les données de chaque cycle, qu'il soit réussi ou inachevé, pendant toute la durée de vie de l'appareil. Les informations sont accessibles par l'écran tactile, le portail Web ou par l'utilisation d'une clé USB.

### 5.1 Récupérer les informations de cycles à l'aide de l'écran tactile

1. À partir du menu principal, appuyer sur l'icône USB.
2. L'appareil enregistrera les cinq derniers cycles réussis et les cinq derniers cycles incomplets.

Si vous sélectionnez un cycle dans la liste, il affichera l'information du cycle dans un format similaire à celui de l'impression.



3. Utiliser les flèches pour faire défiler et lire.



**NOTE :** Que l'on dispose d'une clé USB sur l'appareil ou non, les cinq derniers cycles réussis et les cinq derniers cycles incomplets sont toujours visibles.

Utiliser le portail Web du HYDRIM C61wd G4 pour accéder, à partir de votre ordinateur, aux informations de tous les cycles enregistrés sur le HYDRIM. Pour connecter votre HYDRIM, consulter la section 3.23 Connexion à un réseau.

# 5. Enregistrer et récupérer les informations de cycles

## 5.2 Récupérer les informations de cycles à l'aide de la sauvegarde sur clé USB

La clé USB peut être utilisée pour transférer les informations de cycles enregistrées sur l'appareil vers un ordinateur. Il est recommandé de le faire une fois par semaine. Pour transférer les informations en utilisant le port USB, procéder comme suit :

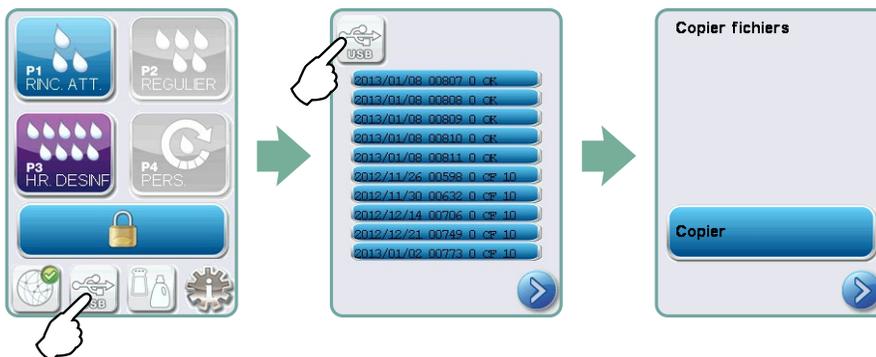
1. Insérer la clé USB dans le port USB.
2. Le HYDRIM conserve la trace des données qui ont déjà été transmises vers la clé USB et charge donc automatiquement les nouvelles informations. Les données stockées dans la mémoire interne du HYDRIM ne peuvent être copiées qu'une seule fois. L'accès aux informations transférées antérieurement peut se faire à partir du portail Web.
3. Lorsque le témoin d'activité sur votre clé USB arrête de clignoter ou lorsque l'icône USB de l'écran tactile passe du vert clair au gris foncé, retirer la clé USB et transférer l'information sur votre ordinateur.



**NOTE :** Si l'icône USB est sélectionnée à partir du menu principal, seuls les cinq derniers cycles réussis et les cinq derniers cycles incomplets pourront être visualisés. Pour visualiser tous les cycles copiés sur votre unité USB, vous devez utiliser un ordinateur.

**NOTE :** Si vous perdez votre clé USB, mais que vous souhaitez transférer l'historique des cycles de votre appareil vers une nouvelle unité de stockage, procéder comme suit :

1. Insérer la nouvelle clé USB dans le port USB.
2. Sélectionner l'icône USB.
3. À partir de l'écran d'informations sur les cycles, sélectionner l'icône USB à nouveau.
4. Sélectionner Copier et l'appareil copiera toutes les informations sur les cycles sur l'unité de stockage USB.



## 6. Entretien et maintenance

### 6.1 Remplacer le sac de solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra

Remplacer la solution nettoyante uniquement par la solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra, laquelle est utilisée dans une forme diluée comme détergent pour le nettoyage des instruments chirurgicaux dans le lave-instruments HYDRIM.

Il s'agit d'un liquide incolore et presque inodore, complètement soluble dans l'eau. Certaines précautions doivent toutefois être prises pour manipuler de façon sécuritaire ce produit chimique. Pour plus d'informations, consultez la section 3.2 Manipulation et installation de la solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra.

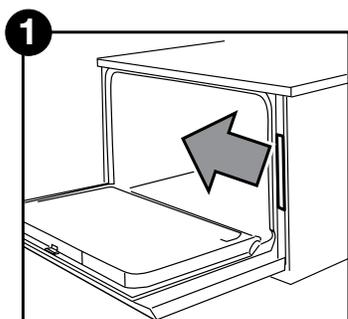
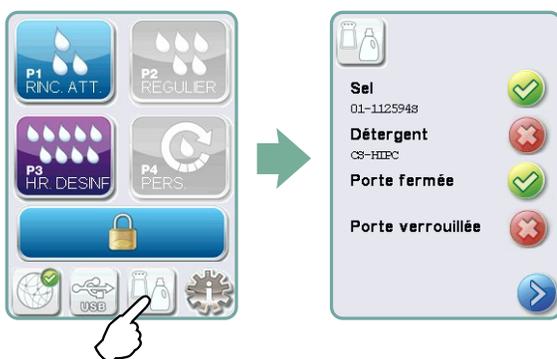
**NOTE:** Pour éviter les renversements, remplacer le contenant de solution uniquement lorsque le message apparaît à l'écran et s'assurer de porter des gants.

!

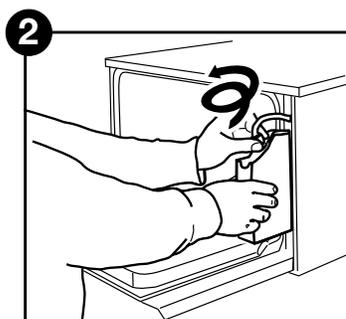
Lorsqu'un X rouge apparaît sur l'icône Adoucisseur/Détergent, appuyer sur l'icône pour voir si le problème concerne le niveau d'adoucisseur d'eau ou de solution nettoyante. Si le sac de solution nettoyante doit être remplacé, un X rouge apparaîtra à côté de Détergent.

Pour remplacer le sac de solution nettoyante, procéder comme suit : Pièce no : CS-HIPC-U (8 x 750 ml), Solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra.

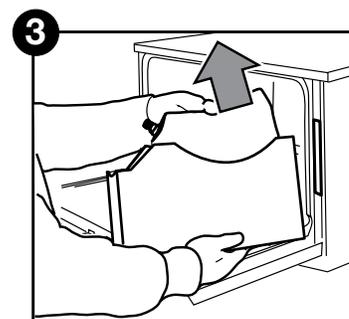
Pour remplacer le sac de solution nettoyante, procéder comme suit :  
Pièce no : CS-HIPC-U (8 x 750 ml), Solution nettoyante HIP<sup>MC</sup> Ultra.



1 Éteindre l'appareil, ouvrir la porte et tirer le tiroir pour produits chimiques.

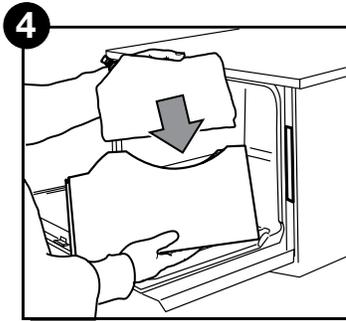


2 Détacher le sac de solution nettoyante du raccord.

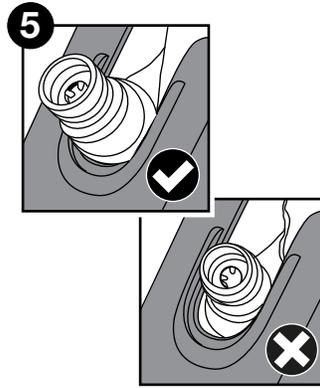


3 Retirer le sac de solution nettoyante vide et le jeter ou le recycler.

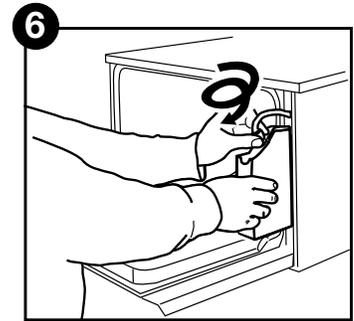
## 6. Entretien et maintenance



Placer un nouveau sac dans le tiroir à produits chimiques.

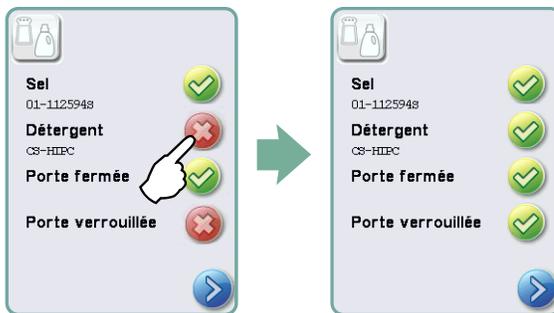


S'assurer que la buse soit dans la bonne position.



Raccorder le nouveau sac, fermer la porte et rallumer l'appareil.

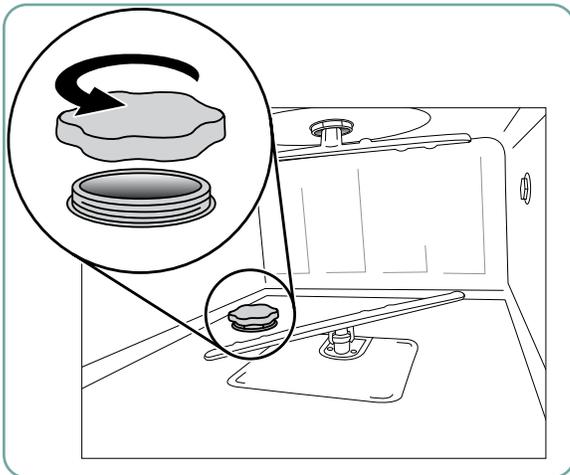
### NOTE :



## 6. Entretien et maintenance

### 6.2 Remplir le réservoir de sel adoucisseur d'eau

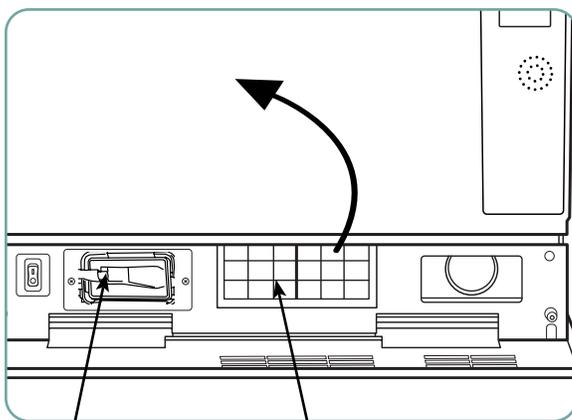
Lorsqu'un X rouge apparaît sur l'indicateur de niveau de détergent et d'adoucisseur d'eau, appuyer sur l'icône pour voir si le problème concerne le niveau d'adoucisseur d'eau ou de solution nettoyante. Si l'adoucisseur d'eau doit être rempli, procéder comme suit :



1. Dévisser le couvercle du réservoir de sel.
2. Remplir complètement le réservoir de sel en utilisant l'entonnoir fourni, jusqu'à un maximum de 0,5 kg.
3. Remettre le couvercle du réservoir de sel en place et s'assurer qu'il est bien serré. L'utilisation d'un type de sel inapproprié peut entraîner la corrosion.
4. Effectuer un cycle complet, sans instruments.

N° de pièce : 01-112594S Sel, adoucisseur d'eau

### 6.3 Changer le filtre à air et le filtre antibactérien (le cas échéant)



Filtre antibactérien

Filtre HEPA

#### Filtre à air

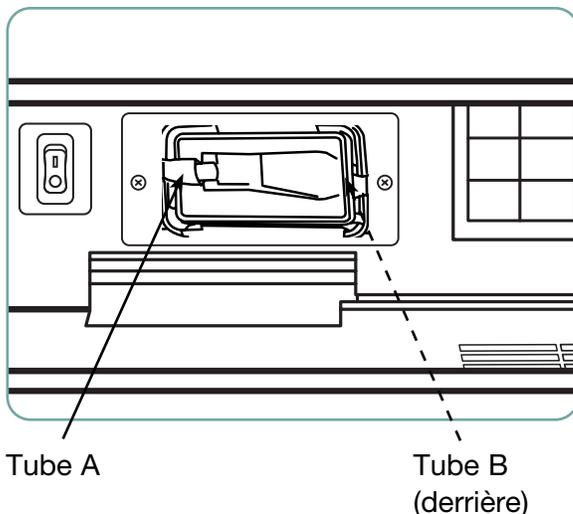
Lorsque le message « Rempl filtre a air » apparaît, cela signifie que le filtre HEPA doit être changé.

1. Éteindre l'appareil.
2. Tirer pour ouvrir le panneau de ventilation situé sous la porte avant de l'appareil.
3. Noter la direction de la flèche et retirer le filtre utilisé en le tirant par son centre.
4. Mettre en place le nouveau filtre à air – en orientant correctement la flèche – et fermer le panneau de ventilation.
5. Après avoir remplacé le filtre, aller à l'écran « Réinit. compt. séch. » dans le menu Configuration et mettre le compteur à zéro. (Voir Section 3.11)

Le filtre doit être remplacé tous les 750 cycles de séchage. L'appareil continuera de fonctionner si le filtre n'est pas remplacé, mais le séchage ne sera pas optimal.

Pièce no : 01-113277S Filtre à air, C61.

## 6. Entretien et maintenance

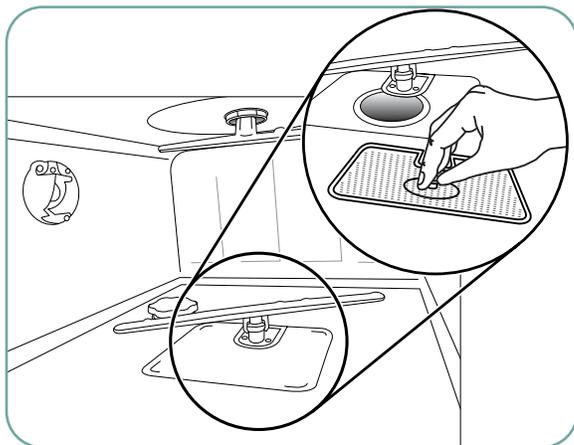


### Filtre antibactérien

Les modèles munis d'un système de nettoyage d'instruments à lumière (LCS) ont un filtre antibactérien qui doit être remplacé tous les 500 cycles ou dès que celui-ci est sale. Pour changer le filtre antibactérien, procéder comme suit :

1. Éteindre l'appareil et détacher le tube A du filtre antibactérien et retirer le filtre du support de filtre.
2. Noter l'orientation de la flèche sur le filtre avant de retirer celui-ci. Une fois le filtre libéré du support, débrancher avec précaution le tube B au dos du filtre.
3. Avant de mettre en place le filtre antibactérien de rechange (art. no 01-102119S), vérifier que la flèche sur le filtre correspond à la direction de la flèche sur le support. Pousser le raccord de filtre de droite dans le tube B.
4. Engager doucement le filtre de rechange dans le support de filtre. La flèche sur le filtre devrait être face à l'extérieur et être dirigée vers la droite.
5. Rebrancher le tube A sur le raccord de filtre de gauche.
6. Après avoir remplacé le filtre, aller à l'écran « Réinitial. compt. LCS . » dans le menu Configuration et mettre le compteur à zéro. (Voir Section 3.12)

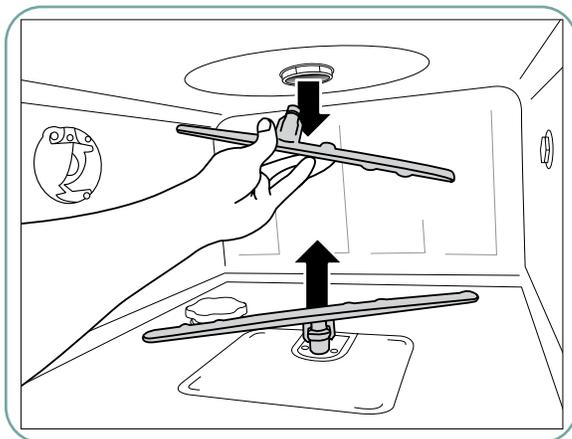
### 6.4 Entretien du filtre et du bras de lavage



#### Entretien du filtre

Inspecter quotidiennement le préfiltre et le filtre fin situés au bas de la chambre. Retirer les débris et nettoyer les filtres si nécessaire. Pour nettoyer le filtre, le retirer (faire tourner l'écrou en métal à l'avant-centre du filtre pour le libérer), le rincer à l'eau du robinet et réassembler le tout. S'assurer que le filtre est fermement positionné après l'avoir remis en place.

## 6. Entretien et maintenance



### Entretien des bras de lavage

Si les bras de lavage ne tournent pas facilement, les retirer – un retrait excessif des bras de lavage peut entraîner une maintenance plus fréquente. Les bras de lavage supérieur et inférieur sont fixés par pression. Pour retirer le bras supérieur, tirer vers le bas, et pour retirer le bras inférieur, tirer vers le haut. Les rincer à l'eau du robinet, nettoyer les orifices d'écoulement et réassembler le tout.

### 6.5 Nettoyer l'appareil

Pour nettoyer les surfaces externes de l'appareil et la décalcomanie couvrant l'écran tactile, utilisez un chiffon doux humidifié avec de l'eau et du savon ou un désinfectant de surface. Ne pas utiliser de produits de nettoyage chimiques corrosifs. Pour nettoyer la chambre, versez-y 0,5 L de vinaigre ou d'acide citrique et utilisez la fonction « Nettoyage » disponible dans le menu Utilisateur. Consultez la section 4.8 pour les détails.

**NOTE :** Tous les 25 cycles, l'utilisateur sera rappelé d'exécuter un cycle de nettoyage de la chambre. Appuyez le bouton OK pour continuer le cycle de lavage sélectionné, mais n'oubliez pas d'exécuter un cycle de nettoyage de la chambre à la prochaine occasion.

### 6.6 Préparer l'appareil pour l'expédition



La préparation pour le transport ou l'entreposage nécessite que l'appareil soit vidangé. L'eau usée se trouvant dans l'appareil peut contenir des contaminants biologiques. À partir du menu Configuration, sélectionner la fonction « Prép pour expédition ». L'appareil pompera alors toute l'eau usée contenue dans le bassin collecteur. S'il en reste une petite quantité, l'éponger avec un matériau absorbant. Porter des gants de caoutchouc jetables. Éliminer le matériel absorbant conformément à la réglementation sur l'élimination des déchets biologiques.

Si l'appareil ne fonctionne pas, utiliser le tube de vidange situé sous l'avant-centre de l'appareil pour vidanger l'eau de la chambre et du système. Déverrouiller ensuite la porte en utilisant le levier de la porte (consulter la section 4.9) et retirer le préfiltre et le filtre fin (voir section 6.4). Utiliser un matériel absorbant pour éponger toute trace d'eau dans le bassin collecteur.

## 6. Entretien et maintenance

### 6.7 Entretien annuel

Si le message « Entretien préventif requis. Appeler un technicien » apparaît, l'entretien annuel doit être fait. Pour continuer à utiliser le HYDR/M, appuyer sur OK. Communiquer avec le service technique dès que possible. L'entretien annuel devrait être fait après un délai de 365 jours après l'installation initiale ou après le dernier appel de service effectué.

### 6.8 Essai et validation de l'appareil

Les lignes suivantes résumant l'entretien normal recommandé du lave-instruments HYDR/M C61wd G4 washer devant être effectué par l'utilisateur et les techniciens.

Afin de garantir l'efficacité continue du nettoyage de l'unité, nous recommandons d'observer les protocoles de tests périodiques suivants.

- **NOTES IMPORTANTES :**

Ce document énonce les exigences minimales requises pour assurer que l'équipement fonctionne selon les spécifications. Dans certaines régions, les documents d'orientation locaux/nationaux peuvent nécessiter des essais supplémentaires. Veuillez communiquer avec votre distributeur ou les autorités médicales pour les détails.

- L'installation, la mise en service et l'entretien annuel **DOIVENT** être effectués par un technicien agréé. Le manquement à l'entretien de cet équipement peut invalider les résultats du régime de tests suivant.

Les protocoles d'essais périodiques recommandés sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Quand	Qui	Éléments visés par l'essai
<b>Dès l'installation</b>	Par un technicien agréé	<ul style="list-style-type: none"><li>• Essai de mise en service/installation tel que mentionné dans le document d'installation inclus avec l'appareil.</li><li>• Validation initiale si requise par la réglementation locale.</li></ul>
<b>Quotidiennement : essais et vérifications</b>	Par l'utilisateur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérification du verrou de la porte</li><li>• Vérification de la rotation des bras de lavage</li><li>• Vérification du joint de la porte</li><li>• Vérification du chariot de chargement</li><li>• Vérification et nettoyage des filtres de la chambre</li><li>• Inspection visuelle (inspection à l'aide d'un instrument grossissant) de chaque chargement pour vérifier s'il y a présence de saleté résiduelle.</li></ul>
<b>Annuellement</b>	Par un technicien agréé	<ul style="list-style-type: none"><li>• Calendrier d'entretien annuel tel que défini dans le manuel d'entretien.</li></ul>
<b>Annuellement</b>	Par un technicien agréé	<ul style="list-style-type: none"><li>• Revalidation si requise par la réglementation locale.</li></ul>

## 6. Entretien et maintenance

### **Essais devant être faits par l'utilisateur :**

#### **Vérification du verrou de la porte**

Ce test vise à assurer que la porte ne puisse être ouverte lorsqu'un cycle est en marche ou qu'un cycle ne puisse démarrer lorsque la porte est ouverte. Pour vérifier que ces éléments fonctionnent correctement, essayer d'ouvrir la porte en utilisant la poignée immédiatement après le démarrage d'un cycle. **Mise en garde – NE PAS essayer d'ouvrir la porte lorsque les bras de lavage tournent et/ou que la température de l'eau est supérieure à la température ambiante.** La porte ne devrait pas s'ouvrir. Si l'on tente de démarrer un cycle alors que la porte est ouverte, le cycle ne devrait pas démarrer. Si l'appareil échoue à ce test, cesser immédiatement d'utiliser l'appareil et appeler le service technique de votre distributeur.

#### **Vérification du joint de la porte**

Vérifier visuellement si le joint de la porte présente des débris ou des signes d'usure. Si le joint est usé ou endommagé, appelez le service technique chez votre distributeur.

#### **Vérification du chariot de chargement**

Vérifier visuellement si les chariots de chargement présentent des signes d'usure, de dommages et que les roues tournent librement et totalement.

#### **Vérification des filtres de la chambre**

Retirer, inspecter visuellement et nettoyer comme décrit dans la section 6.4.

#### **Vérification du chargement**

Inspecter visuellement chaque chargement pour la présence de saleté résiduelle. Les lave-instruments sont conçus pour que les surfaces des instruments soient débarrassées des débris pouvant compromettre le processus de stérilisation. La vérification visuelle des instruments traités dans chaque chargement devrait être faite avant la stérilisation pour s'assurer qu'aucun débris résiduel n'est présent sur l'instrument.

Si des débris sont toujours présents, l'instrument ne devrait pas alors être considéré comme nettoyé et devrait être traité à nouveau dans le HYDRIM avant la stérilisation.

**NOTE :** Certains matériaux qui durcissent, comme les ciments et les composites, ne seront pas enlevés dans le HYDRIM s'ils sont collés aux instruments. Si ces matériaux sont observés sur les instruments, un solvant abrasif pourrait alors être requis.

## 7. Dépannage

Problème	Causes et solutions possibles
<b>Les instruments ne sont pas propres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas surcharger les cassettes ou les paniers à instruments.</li> <li>• Ne pas mettre trop de cassettes dans le HYDRIM.</li> <li>• Utiliser le cycle intensif pour les cassettes et les instruments à charnière.</li> <li>• Vérifier qu'il n'y a pas de débris dans les filtres et au niveau des bras de lavage.</li> <li>• Augmenter la durée du cycle de lavage. Consulter la section 4.8.</li> </ul>
<b>L'écran/l'appareil ne s'allume pas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que l'interrupteur est à « ON ».</li> <li>• S'assurer que la fiche du cordon électrique est correctement insérée dans la prise murale.</li> <li>• Vérifier si un fusible a sauté ou si le circuit est défectueux - appeler le service technique pour assistance.</li> </ul> <p>NOTE : Les fusibles NE devraient PAS être remplacés par l'utilisateur. Appeler un technicien de service autorisé pour assistance. Pour une protection continue contre le risque d'incendie, remplacer les fusibles uniquement par des fusibles de type F 15A, 250V.</p>
<b>Les bras de lavage ne tournent pas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retirer les bras de lavage, les nettoyer et les réinstaller.</li> <li>• Vérifier qu'il n'y a pas d'obstruction dans la chambre.</li> </ul>
<b>La porte ne s'ouvre pas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cycle n'est pas terminé.</li> <li>• Le cycle a été interrompu et l'appareil n'a pas encore terminé de se vidanger.</li> </ul>
<b>Les cycles prennent trop de temps à s'effectuer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'eau n'est pas assez chaude. S'assurer que la température de l'eau chaude entrante se situe dans les valeurs recommandées.</li> <li>• S'assurer que les tuyaux d'eau chaude et d'eau froide ne sont pas inversés.</li> </ul>
<b>Le message « Aucun Deterg » apparaît, mais il reste encore du produit dans le contenant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que le tube d'alimentation du produit n'est pas plié.</li> <li>• Vérifier l'état du joint du bouchon.</li> <li>• Réinstaller la solution chimique, consulter la section 6.1.</li> </ul>

## 7. Dépannage

Problème	Causes et solutions possibles
<b>Le séchage ne s'effectue pas correctement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmenter le temps de séchage. Consulter la section 4.8.</li><li>• Changer le filtre HEPA, pièce no : 01-113277S Filtre à air, C61</li></ul>
<b>Le message « Entretien préventive requis. Appelez un technicien » apparaît</b>	L'entretien annuel devrait être fait après un délai de 365 jours après l'installation initiale ou après le dernier appel de service effectué. Appeler le service technique.
<b>Le message « Rempl. filtre à air » apparaît</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplacer le filtre HEPA. Consulter la section 6.3.</li><li>• Si le filtre a été remplacé et que le message apparaît toujours, réinitialiser le compteur de cycles de séchage. Consulter la section 3.11.</li></ul>
<b>Le message « Remplacer filtre à air LCS » apparaît</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplacer le filtre HEPA. Consulter la section 6.3.</li><li>• Si le filtre a été remplacé et que le message apparaît toujours, réinitialiser le compteur LCS. Consulter la section 3.12.</li></ul>
<b>« Filtre air manq. Installer filtre »</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier que le filtre HEPA est installé correctement (la flèche correctement orientée).</li></ul>
<b>Unité de stockage USB contenant toutes les données des cycles perdue</b>	Si vous avez besoin de copier toutes les données des cycles de l'appareil sur une nouvelle unité de stockage USB : <ol style="list-style-type: none"><li>1. Insérer la nouvelle unité USB dans le port USB.</li><li>2. Sélectionner l'icône USB.</li><li>3. Sélectionner Informations de cycles.</li><li>4. À partir de l'écran d'informations sur les cycles, sélectionner l'icône USB dans le coin supérieur droit.</li><li>5. Sélectionner Copier et l'historique complet des cycles effectués par l'appareil sera copié sur la nouvelle unité de stockage.</li></ol>
<b>Pas de connexion Internet</b>	Sélectionner l'icône Connectivité pour aller à l'écran du statut de la connexion. <ul style="list-style-type: none"><li>• Si un X rouge apparaît à côté d'IP : Vous n'avez pas de connexion réseau. Communiquer avec votre administrateur réseau.</li><li>• Si un X rouge apparaît à côté d'Internet : Vous n'avez pas de connexion Internet. Communiquer avec votre fournisseur Internet.</li></ul>

## 7. Dépannage

### Messages d'erreur

<b>Erreur</b>	<b>Signification</b>	<b>À faire</b>
<b>CF1 Défaillance chauffage</b>	L'eau n'atteint pas la température requise dans le délai spécifié.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler le service technique.</li></ul>
<b>CF2 Défaillance remplissage chambre</b>	La chambre ne se remplit pas d'eau dans le délai spécifié.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier que les tuyaux d'eau ne sont pas pliés. Ouvrir les valves d'arrêt d'alimentation en eau.</li></ul>
<b>CF3 Défaillance lecture sonde de température chambre</b>	Capteur défectueux.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler le service technique.</li></ul>
<b>CF4 Défaillance évacuation d'eau</b>	L'eau à l'intérieur de l'appareil ne se vidange pas.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier que le tuyau de vidange n'est pas plié.</li><li>• Vérifier que les filtres au bas de la chambre ne sont pas obstrués.</li><li>• Vérifier que la hauteur de la sortie de vidange se situe dans les valeurs spécifiées dans le manuel d'installation</li></ul>
<b>CF5 Défaillance phase désinfection</b>	La température a descendu sous les 90 °C au cours de la phase de désinfection.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler le service technique.</li></ul>
<b>CF7 Cycle interrompu</b>	Coupure de courant.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rétablir l'alimentation électrique nécessaire à l'appareil.</li><li>• Redémarrer le programme.</li></ul>
<b>CF8 Defaut Chauffe-Air</b>	La température de l'air a chuté lors de la phase de séchage.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler le service technique.</li></ul>
<b>CF9</b>	Défaillance du système	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler le service technique.</li></ul>
<b>CF10 Système séchage à air</b>	Problème au niveau du séchage.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler le service technique.</li></ul>
<b>CF11 Système de dosage</b>	Problème au niveau du système de détergent.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler le service technique.</li></ul>

## 7. Dépannage

### Messages d'erreur

Erreur	Signification	À faire
<b>CF12 Filtre à eau (pour les modèles munis du LCS uniquement)</b>	Problème au niveau du système de nettoyage d'instruments à creux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier que l'adaptateur LCS est correctement installé dans la chambre.</li> <li>• Vous avez sélectionné LCS au démarrage du programme, mais l'adaptateur LCS n'est pas installé.</li> <li>• Si le message persiste, appeler le service technique.</li> </ul>
<b>CF13 Erreur de validation température</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appeler le service technique.</li> </ul>
<b>CF14 Eau trop chaude</b>	La température de l'eau de pré lavage est trop chaude.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les tuyaux d'eau chaude et d'eau froide ne sont pas inversés. Redémarrer le cycle.</li> </ul>
<b>CF15 Débordement Reservoir d'eau</b>	La commande de niveau du réservoir d'eau s'est déclenchée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redémarrer le programme.</li> <li>• Appeler le service technique.</li> </ul>
<b>CF16 Erreur temp. amb.</b>	L'appareil est trop chaud ou a surchauffé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pièce ou l'enceinte est trop chaude et ne permet pas à l'appareil de se refroidir correctement.</li> <li>• Si le message persiste, appeler le service technique.</li> </ul>
<b>CF17 Séchage de surchauffe du système</b>	Le système de séchage a surchauffé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier le filtre HEPA.</li> <li>• S'assurer que l'orifice d'évacuation d'air n'est pas bloqué.</li> <li>• Si le message persiste, appeler le service technique.</li> </ul>
<b>CF18 Capteur press. Eau (pour les modèles wd munis du LCS uniquement)</b>	Problème au niveau du système de nettoyage des instruments à creux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appeler le service technique.</li> </ul>

## 7. Dépannage

### Messages d'erreur

<b>Erreur</b>	<b>Signification</b>	<b>À faire</b>
<b>CF21 Erreur dosage</b>	Erreur du système de distribution des produits chimiques.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Resserrer le bouchon du réservoir de détergent.</li><li>• S'assurer qu'il n'y a pas de fuite au niveau du détergent.</li><li>• Si le message persiste, appeler le service technique.</li></ul>
<b>CF22 Erreur temp. Air</b>	Capteur défectueux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler le service technique.</li></ul>
<b>CF23 Tr/m sup faible</b>	La vitesse du bras de lavage supérieur est trop basse.	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que le chargement ne bloque pas le bras de lavage.</li><li>• Vérifier qu'il n'y a pas de débris dans les orifices des bras de lavage.</li><li>• Si le message persiste, appeler le service technique.</li></ul>
<b>CF24 Tr/m inf faible</b>	La vitesse du bras de lavage inférieur est trop basse.	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que le chargement ne bloque pas le bras de lavage.</li><li>• Vérifier qu'il n'y a pas de débris dans les orifices des bras de lavage</li><li>• Si le message persiste, appeler le service technique.</li></ul>
<b>CF25 Erreur Tension de Reference</b>	Défaillance du système.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler le service technique.</li></ul>
<b>CF26 Erreur soupape à air</b>	Problème au niveau de la pression d'air dans la conduite d'air.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler le service technique.</li></ul>
<b>CF27 Erreur de mémoire</b>	Défaillance au niveau de la mémoire.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler le service technique.</li></ul>

## 8. Garantie

### Garantie limitée

Pendant une période d'un an, le fabricant légal garantit que l'HYDRIM C61wd G4, lorsqu'il est fabriqué dans un état neuf et non utilisé, ne tombera pas en panne durant un service normal en raison de défauts de matériaux et de fabrication qui ne sont pas dus à un abus apparent, à une mauvaise utilisation ou à un accident. En cas de défaillance due à de tels défauts pendant cette période, les recours exclusifs seront la réparation ou le remplacement, au choix du fabricant légal et sans frais, de toute(s) pièce(s) défectueuse(s), à condition que le fabricant légal en soit informé par écrit dans les trente (30) jours à compter de la date d'une telle défaillance et, de plus, à condition que la(les) pièce(s) défectueuse(s) soit(soient) retournée(s) au fabricant légal en port payé.

Cette garantie sera considérée comme validée si le produit est accompagné de l'original de la facture d'achat établie par le concessionnaire autorisé et que cette facture identifie l'article par son numéro de série et indique clairement la date de l'achat. Aucune autre validation n'est acceptable. Au bout d'un an, toutes les garanties et autres obligations relatives à la qualité du produit seront définitivement présumées satisfaites, toute responsabilité sera donc annulée et aucune action ou violation d'une telle garantie ou obligation ne pourra être engagée contre le fabricant légal.

Le fabricant légal exclut et décline toute garantie expresse non prévue par le présent document et toute garantie ou déclaration implicite concernant les performances, ainsi que tout recours en cas de rupture de contrat qui, sans cette disposition, pourrait découler d'une implication, de l'application de la loi, des usages commerciaux ou du cours des affaires, y compris toute garantie implicite de qualité marchande ou de conformité à un usage particulier pour tous les produits fabriqués par le fabricant légal.

Pour enregistrer la garantie de votre produit, allez sur [Scican.com](http://Scican.com), cliquez sur le pays correspondant, puis sur l'onglet Enregistrer votre garantie.

## 9. Spécifications

<b>Dimensions de l'appareil :</b>	Longueur :	52 cm	20,5 po
	Largeur :	59,8 cm	23,5 po
	Profondeur :	52,6 cm	20,7 po
	Profondeur avec la porte ouverte :	82,9 cm	32,6 po
<b>Poids :</b>		44 kg	97 lb
<b>Bruit de fonctionnement:</b>		65 dB	
<b>Raccords pour l'eau froide et l'eau chaude :</b>		G 3/4 po	
<b>Pression d'admission d'eau :</b>		1-10 bars	
<b>Température de l'eau chaude entrante :</b>		60 °C	140 °F
<b>Drain:</b>		3/4 po	
<b>Système de séchage :</b>		Réchauffeur 1 kW	
<b>Branchement électrique :</b>		200-230 VCA ±10%, monophasé, 50 Hz, 12 A 60 Hz, 12 A	
<b>Classe de protection :</b>		Catégorie I	
<b>Degré de pollution de l'équipement :</b>		Degré de pollution 2	
<b>Catégorie d'installation de l'équipement :</b>		Catégorie d'installation II	
<b>Humidité relative maximale:</b>		80 % pour une température allant jusqu'à 31 °C / 88 °F 50 % pour une température allant jusqu'à 40 °C / 104 °F	
<b>Échelle de température de fonctionnement :</b>		5 °C à 40 °C	41 °F à 104 °F
<b>Altitude maximale :</b>		2 000 m	6 562 pi
<b>Alimentation secteur :</b>		+ / -10 % de la tension nominale	
<b>Fusibles :</b>		15A, 250V, Type F	

# 10. Licence de produit logiciel SciCan

Le présent contrat de produit logiciel est conclu à la date de livraison (« **date d'entrée en vigueur** ») au client de l'équipement contenant le produit logiciel (l'« **équipement** ») par et entre le fabricant légal et l'acheteur ou le locataire de l'équipement et chacun de ses utilisateurs finaux (collectivement le « **client** »). Le « **produit logiciel** » désigne tout logiciel propriétaire contenu dans l'équipement.

La présente licence de produit logiciel constitue l'intégralité de l'accord (« **accord** ») passé entre le fabricant légal et le client concernant l'utilisation du produit logiciel par le client. Aucun bon de commande visant à modifier ou à compléter le présent accord n'ajoutera ou ne modifiera les termes du présent accord, même s'il est signé ou paraphé par le fabricant légal.

## ARTICLE 1 - INTERPRÉTATION

### 1.1 Définitions

(a) « **Affilié** » désignera toute entité affiliée qui contrôle, est contrôlée ou se trouvant sous contrôle commun avec la clientèle.

(b) « **informations confidentielles** » désigne les informations non publiques et commercialement sensibles de chacune des parties et, dans le cas du fabricant légal, le produit logiciel, les mises à jour, la documentation et toutes les informations qui sont marquées comme confidentielles ou exclusives au moment de la divulgation.

(c) « **contrôle** » désignera la capacité, directe ou indirecte, d'administrer ou établir des politiques de gestion et d'exploitation d'une entité par la propriété de titres de vote (au moins cinquante et un pour cent (51%) de son droit de vote ou des titres de participation), contrat, convention de vote fiduciaire, ou autrement.

(d) « **Documentation** » désigne les manuels d'utilisation relatifs à l'utilisation du logiciel et de l'équipement livrés avec l'équipement..

(e) « **Concédants de licence** » désigne les tiers qui ont accordé au fabricant légal les droits de distribution de leurs logiciels.

(f) « **Mises à jour** » désigne les modifications apportées par le fabricant légal au produit logiciel que le fabricant légal met généralement à la disposition, sans frais supplémentaires, de ses clients actuellement abonnés aux services d'assistance et à jour dans le paiement des frais de services d'assistance, le cas échéant. Les mises à jour font partie du produit logiciel aux fins du présent accord.

## ARTICLE 2 - LICENCE

### 2.1 Octroi de licence

Sous réserve des conditions générales du présent accord, le fabricant légal accorde au client une licence perpétuelle, entièrement payée, non exclusive et non transférable pour utiliser le produit logiciel, uniquement sur le site du client, dans le cadre de l'exploitation de l'équipement pour les besoins commerciaux internes du client.

# 10. Licence de produit logiciel SciCan

## ARTICLE 3 - RESTRICTIONS DE LICENCE

### 3.1 Restrictions

Sauf autorisation expresse, le client ne sera pas habilité à participer ou permettre :

- (a) la copie ou la modification du produit logiciel ou de la documentation ;
- (b) l'ingénierie inverse, la décompilation, la traduction, le désassemblage ou la découverte du code source de tout ou partie du produit Logiciel ;
- (c) la distribution, la divulgation, la commercialisation, la location, le crédit-bail ou l'utilisation par un bureau de services ou le transfert à un tiers du logiciel ou de la documentation, sauf dans le cadre de la vente de l'équipement contenant le logiciel ;
- (d) la divulgation des résultats des tests de performance de l'équipement ou du produit logiciel à un tiers sans le consentement écrit préalable du fabricant légal ou
- (e) la divulgation à un tiers de tout code source (le cas échéant) fourni en vertu du présent accord.

## ARTICLE 4 - MISES À JOUR

### 4.1 Mises à jour

- (a) Sous réserve que le client ait ouvert un compte et fourni toutes les informations demandées au fabricant légal et ait, le cas échéant, payé les frais associés aux mises à jour, le fabricant légal fournira des mises à jour pour le produit logiciel conformément aux politiques et procédures de mise à jour du fabricant légal d'application générale. Avant d'interrompre les mises à jour du produit logiciel, le fabricant légal fournira au client un préavis d'au moins six (6) mois. Le client autorisera le fabricant légal à utiliser un logiciel d'accès à distance pour faciliter la résolution de problèmes ou de questions. Les frais de mise à jour, le cas échéant, seront facturés sur une base annuelle payable à l'avance.
- (b) Le fabricant légal n'aura aucune obligation de fournir des mises à jour ou une assistance si le client n'effectue pas un paiement requis ou s'il choisit d'interrompre les services de mise à jour. Afin de rétablir ou de renouveler les services d'assistance, le client doit d'abord payer au fabricant légal les frais annuels de services de mise à jour alors en vigueur et tous les frais de services de mise à jour antérieurs non payés et doit accepter que toutes les mises à jour antérieures soient chargées sur l'équipement.
- (c) Le fabricant légal n'aura aucune obligation de fournir des mises à jour pour (i) un équipement ou un logiciel altéré, endommagé ou modifié, (ii) un logiciel qui n'est pas la version courante ou la version séquentielle précédente, (iii) des problèmes de logiciel causés par la négligence du client ou d'autres causes indépendantes de la volonté du fabricant légal, ou (iv) une défaillance qui ne peut être reproduite dans les locaux du fabricant légal ou par un accès à distance aux locaux du client.

# 10. Licence de produit logiciel SciCan

## ARTICLE 5 - PROPRIÉTÉ

### 5.1 Propriété

Le fabricant légal conserve tous les droits, titres et intérêts sur le produit logiciel, les mises à jour et la documentation, ainsi que toutes les copies de ceux-ci. Sauf disposition contraire expresse dans le présent accord, aucune licence, aucun droit ou intérêt dans une marque de commerce, un droit d'auteur, un nom commercial ou une marque de service n'est accordé(e) par le présent accord.

## ARTICLE 6 - INDEMNISATION DE BREVET ET DE DROIT D'AUTEUR

### 6.1 Indemnité

Le fabricant légal défendra et indemnifera le client pour tous les coûts (y compris les frais d'avocat raisonnables) découlant d'une réclamation selon laquelle le produit logiciel fourni et utilisé dans le cadre du présent accord enfreint un droit d'auteur ou un brevet enregistré, à condition que :

(a) le client informe le fabricant légal par écrit dans les trente (30) jours suivant la réclamation ;

(b) le fabricant juridique ait le contrôle exclusif de la défense et de toutes les négociations de règlement connexes et

(c) le client fournisse au fabricant légal l'assistance les informations et l'autorité nécessaires à l'exécution de ce qui précède.

Les dépenses raisonnables engagées par le client pour fournir cette assistance seront remboursées par le fabricant légal.

### 6.2 Exception

Le fabricant légal n'aura aucune responsabilité pour toute réclamation d'infraction basée sur :

(a) l'utilisation d'une version remplacée ou modifiée du produit logiciel (à l'exception des altérations ou modifications qui ont été effectuées par le fabricant légal ou sous la direction du fabricant légal) si cette infraction aurait été évitée par l'utilisation d'une version actuelle non modifiée du produit logiciel ou

(b) la combinaison, le fonctionnement ou l'utilisation du produit logiciel avec du matériel, des programmes ou des données non fournis ou autrement approuvés par le fabricant légal si une telle infraction aurait été évitée par l'utilisation du produit logiciel sans ce matériel, ces programmes ou ces données.

### 6.3 Obligation légale du fabricant

Dans le cas où le fabricant légal considère ou pense que le logiciel est en infraction, ou que l'utilisation du logiciel par le client est interdite, le fabricant légal aura la possibilité, à ses frais, de :

(a) modifier le produit logiciel pour qu'il ne soit pas contrefait ou

## **10. Licence de produit logiciel SciCan**

(b) obtenir pour le client une licence afin de continuer à utiliser le produit logiciel ou

(c) remplacer le produit logiciel par un autre logiciel raisonnablement adapté au fonctionnement de l'équipement ou

(d) si aucune des mesures correctives précédentes n'est commercialement réalisable, résilier la licence du logiciel en infraction et rembourser le prix de l'équipement concerné, au prorata d'une période de cinq ans calculée à partir de la date d'entrée en vigueur.

### **6.4 Garantie totale pour violation des droits d'auteur**

Cet article 6 énonce l'entière responsabilité du fabricant légal en cas de violation ou de détournement des droits de propriété intellectuelle.

## **ARTICLE 7 - GARANTIE**

### **7.1 Garantie**

Le fabricant légal garantit qu'il a le titre de propriété et/ou l'autorité pour accorder des licences du produit logiciel. Le recours exclusif du client en ce qui concerne la violation de cette disposition se fera conformément à l'article 6 (Indemnité de brevet et de droits d'auteur).

### **7.2 Fonctionnalité**

Le fabricant légal garantit, pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'entrée en vigueur, que le produit logiciel, à moins qu'il ne soit modifié par le client et à condition que toutes les mises à jour aient été installées, exécutera, dans tous les aspects matériels, les fonctions décrites dans la documentation lorsqu'il sera utilisé sur l'équipement correspondant.

### **7.3 Services**

Le fabricant légal se réserve le droit de facturer au client les services assurés par le fabricant légal en rapport avec les défaillances signalées qui sont déterminées ultérieurement comme étant causées par une erreur de l'opérateur, des utilisateurs non formés, un dysfonctionnement électrique du site, un logiciel ou un matériel non fourni ou non recommandé par le fabricant légal ou par des modifications ou des ajouts à l'équipement ou au produit logiciel autres que des mises à jour ou par des personnes autres que les employés ou les consultants du fabricant légal.

### **7.4 CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ**

LES GARANTIES CITÉES CI-DESSUS SONT EXCLUSIVES ET REMPLACENT TOUTES AUTRES GARANTIES, QUE CELLES-CI SOIENT EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ABSENCE DE VIOLATION DES DROITS D'AUTEUR ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.

# 10. Licence de produit logiciel SciCan

## ARTICLE 8 - LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

### 8.1 RESPONSABILITÉ LIMITÉE

À L'EXCEPTION DE CE QUI EST PRÉVU À L'ARTICLE 6 (INDEMNITÉ DE BREVET ET DE DROITS D'AUTEUR), LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT LÉGAL EN CAS DE DOMMAGES AU TITRE DU PRÉSENT ACCORD NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR DE LA LICENCE AU FABRICANT LÉGAL POUR L'ÉQUIPEMENT DU FABRICANT LÉGAL POUR LEQUEL LA RÉCLAMATION EST DÉPOSÉE. EN AUCUN CAS, LE FABRICANT LÉGAL NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS, NE MANIÈRE NON EXHAUSTIVE, LA PERTE DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, MÊME S'IL A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS, LES CONCÉDANTS DE LICENCE DU FABRICANT LÉGAL NE SERONT TENUS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, SPÉCIAL, INDIRECT, CONSÉCUTIF, ACCESSOIRE OU EXEMPLAIRE DÉCOULANT DU PRÉSENT ACCORD, QUELLE QUE SOIT LA FORME D'ACTION, QU'ELLE SOIT FONDÉE SUR UN CONTRAT, UN DÉLIT OU TOUTE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE. LES PARTIES CONVIENNENT DE LA RÉPARTITION DU RISQUE DE RESPONSABILITÉ QUI EST ÉNONCÉE DANS LA PRÉSENTE SECTION 8.1.

## ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITÉ

### 9.1 Respect de confidentialité

En vertu du compte que le client ouvrira auprès du fabricant légal aux fins de l'enregistrement de l'équipement du fabricant légal et de l'obtention des mises à jour, le fabricant légal obtiendra et possédera des informations confidentielles et des informations personnelles relatives au client. Les informations sur le client que le fabricant légal obtient ne comprennent ni la topologie du réseau local (« LAN ») ni les informations sur les autres appareils connectés au LAN. Les informations personnelles que le fabricant légal obtient comprennent les noms des personnes auxquelles des courriels peuvent être envoyés par le fabricant légal concernant le fonctionnement de l'équipement et les mises à jour. Chacune des parties reconnaît auprès de l'autre qu'en vertu de leur relation de licence et de services de mise à jour, elle peut avoir accès à des informations confidentielles de l'autre partie. Les parties conviennent, tant pendant la durée du présent accord qu'après sa résiliation, de garder secrètes les informations confidentielles de l'autre partie. Le produit logiciel sera traité de manière confidentielle à perpétuité. Les parties conviennent de ne pas mettre les informations confidentielles de l'autre partie, sous quelque forme que ce soit, à la disposition d'un tiers (autre que ses employés ou consultants soumis à des obligations de non-divulgateion) et de ne pas utiliser les informations confidentielles de l'autre partie à d'autres fins que celles prévues par le présent accord. Chaque partie prendra des mesures commercialement raisonnables pour s'assurer que les informations confidentielles ne sont ni divulguées ni distribuées par ses employés ou consultants en violation des dispositions du présent article 9. Les parties conviennent que les termes et conditions du présent accord sont considérés comme confidentiels.

# 10. Licence de produit logiciel SciCan

## 9.2 Exception

Nonobstant toute disposition contenue dans le présent contrat, aucune des parties ne sera mise à contribution afin de maintenir en bonne et due forme certaines des informations suivantes :

- (a) informations lesquelles seront du domaine public au moment de la divulgation à la partie réceptrice.
- (b) informations, lesquelles, après divulgation, deviendront partie du domaine public, sauf violation du présent contrat.
- (c) informations ayant été en possession de la partie destinataire au moment de la divulgation et n'ayant pas été acquises, directement ou indirectement, de la partie divulgateur.
- (d) informations que la partie destinataire pourra prouver et résultant de ses propres recherches et développements, indépendamment de la divulgation de la partie divulgateur.
- (e) informations que la partie destinataire recevra de parties tierces à condition que ces informations n'aient pas été obtenues par ces parties tierces de la partie divulgateur sur une base confidentielle ou
- (f) informations ayant été établies en conformité avec les lois applicables ou une ordonnance de tribunal et ce, à condition que l'autre partie ait accordé un préavis acceptable pour ces derniers ainsi que la possibilité d'empêcher ou de limiter ces informations.

## ARTICLE 10 - GÉNÉRALITÉS

### 10.1 Droit applicable et juridiction

Ce contrat sera régi et interprété en vertu des lois de la province de l'Ontario et des lois fédérales du Canada étant applicables. En aucun cas, le présent contrat ne sera régi par la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

### 10.2 Avis

Toutes les notifications seront faites par écrit et envoyées par courrier prioritaire, par service de messagerie de nuit, ou transmises par télécopie et confirmées par courrier, aux adresses indiquées sur la première page du présent accord, ou à toute autre adresse que l'une ou l'autre des parties peut indiquer en adressant un préavis écrit d'au moins dix (10) jours à l'autre partie. Les avis au fabricant légal seront envoyés à **privacy@SciCan.com**. La notification sera considérée comme ayant été donnée lors de la remise en mains propres (dans le cas d'un courrier de nuit ou d'une télécopie) ou cinq (5) jours ouvrables après avoir été envoyée par courrier prioritaire ou le jour ouvrable suivant si elle est envoyée par télécopie.

### 10.3 Attribution

Le client ne peut pas céder le présent accord (par application de la loi ou autrement) ou accorder une sous-licence pour le produit logiciel sans le consentement écrit préalable du fabricant légal. Le client peut toutefois vendre ou disposer de l'équipement avec le produit logiciel chargé sur son système d'exploitation interne. **Le client reconnaît qu'aucune mise à niveau ne sera disponible pour tout équipement vendu ou cédé à moins que**

## **10. Licence de produit logiciel SciCan**

**l'acheteur ou le destinataire n'ouvre un compte pour les mises à niveau auprès du fabricant légal et ne paie les frais appropriés.** Toute cession ou sous-licence interdite du produit logiciel sera nulle et non avenue. Nonobstant ce qui précède, sur notification écrite au fabricant légal, le client peut céder ou transférer de toute autre manière le présent accord à une société affiliée du client, à condition que cette société affiliée accepte avec le fabricant légal d'être liée par les termes et conditions du présent accord.

### **10.4 Frais juridiques**

Si toute action en justice, y compris l'arbitrage, était nécessaire afin d'appliquer ou d'interpréter l'une des dispositions du présent contrat, la partie gagnante récupérera tous les coûts et dépenses, y compris les honoraires d'avocat ayant été engagés à cet égard.

### **10.5 Recours extraordinaire**

Chaque partie sera tenue de reconnaître que tout manquement à ses obligations à l'égard des droits de propriété de l'autre partie ou concédant de licence pourra causer un préjudice irréparable à la partie pouvant engager des recours inadéquats à la loi et que cette autre partie et ses concédants de licence seront en droit d'injonction et ce, en plus de toutes les autres voies de recours mises à sa disposition.

### **10.6 Titres**

Les titres d'articles et les de section dans ce document sont fournis à titre indicatif et n'ont aucun effet substantiel.

### **10.7 Force Majeure**

Aucune partie ne sera tenue responsable de toute inexécution due à des causes indépendantes de sa volonté.

### **10.8 Divisibilité**

Si une disposition quelconque du présent accord est jugée inapplicable, les parties se substitueront à la disposition affectée et exécutoire laquelle se rapprochera le plus de l'intention et de l'effet économique de la disposition concerné.

### **10.9 Non-renonciation**

Le manquement par une partie à exercer un droit en vertu des présentes ne sera pas considéré comme une renonciation de cette partie à exercer à l'avenir ce droit précis ou tout autre droit.

### **10.10 Modifications**

Le présent accord ne pourra être modifié que par un document écrit signé par un représentant dûment autorisé de chacune des parties.

### **10.11 Accord d'exclusivité**

Cet accord annulera et remplacera toutes les ententes verbales, les communications écrites ou représentations antérieures.

# 11. Wi-Fi – information réglementaire

## 1. Lire d'abord – information réglementaire

Lisez ce document avant d'utiliser votre unité. Ce unité est conforme aux normes et règlements en matière de radiofréquence et de sécurité dans les pays qui ont approuvé son importation. Contactez-nous pour obtenir la dernière liste des pays approuvés. Installez et utilisez votre appareil en vous conformant aux instructions suivantes.

**REMARQUE IMPORTANTE :** Pour être conforme aux exigences de la FCC\* et de l'IC RF\*\* en matière d'exposition, l'antenne utilisée pour ce transmetteur doit être installée pour offrir une distance de séparation d'au moins 20 cm par rapport à toutes les personnes et ne doit pas être située au même endroit ni être utilisée en conjonction avec une autre antenne ou un autre transmetteur.

\*FCC (Federal Communications Commission – Commission fédérale des communications)

\*\*IC RF (Industrie Canada Radiofréquence)

## 2. Adaptateur sans fil HYDR/M

L'unité HYDR/M comprend un module Wi-Fi IEEE 802.11b,g,n permettant de profiter de fonctions qui n'étaient disponibles que dans l'interface filaire.

L'adaptateur sans fil prend en charge la connexion aux réseaux IEEE 802.11b,g,n, WPA™ Personal et WPA2™ Personal (types EAP\* : EAP-TLS, EAP-TTLS/MSCHAPv2, PEAPv0/EAP-MSCHAPv2, PEAPv1/EAP-GTC, EAP-FAST). Le module Wi-Fi utilise la gamme de fréquences 2412-2462 MHz et a une puissance de sortie RF maximale de 0,111 W.

\*Extensible Authentication Protocol

Lorsque l'unité HYDR/M est connectée à un réseau Wi-Fi, la sécurité de la connexion dépend de la configuration de l'infrastructure sans fil (routeur ou point d'accès).

Sécuriser vos connexions Wi-Fi® est un élément important de la sécurité de vos données personnelles. Un réseau Wi-Fi utilisant WPA2™ assure à la fois la sécurité (vous pouvez décider qui peut se connecter) et la confidentialité (les transmissions ne peuvent pas être lues par les autres) des communications quand elles sont transmises sur votre réseau. Pour une sécurité maximale, votre réseau ne devrait comprendre que les dispositifs équipés de la technologie de sécurité la plus récente : Wi-Fi Protected Access® 2 (WPA2). Les dispositifs Wi-Fi CERTIFIED™ sont équipés de la technologie WPA2. - En savoir davantage sur : <http://www.wi-fi.org/discover-wi-fi/security#sthash.tk28zkHJ.dpuf>

La plupart des points d'accès, des routeurs et des passerelles sont expédiés avec un nom de réseau (SSID) et des données d'administration (nom d'utilisateur et mot de passe) par défaut pour que la configuration soit aussi simple que possible. Il convient de modifier ces paramètres par défaut dès que vous avez configuré votre réseau. - En savoir davantage sur : <http://www.wi-fi.org/discover-wi-fi/security#sthash.tk28zkHJ.dpuf>

Il est également important d'envisager l'utilisation d'autres méthodes pour sécuriser vos communications après leur transmission au-delà de votre réseau Wi-Fi. - En savoir davantage sur : <http://www.wi-fi.org/discover-wi-fi/security#sthash.tk28zkHJ.dpuf>

# 11. Wi-Fi – information réglementaire

Conseils pour sécuriser un nouveau réseau

- Modifiez le nom de réseau (SSID) par défaut
- Modifiez les données d'administration (nom d'utilisateur et mot de passe) qui contrôlent les paramètres de configuration de votre point d'accès, routeur ou passerelle
- Activez WPA2-Personal (aka WPA2-PSK) avec le chiffrement AES
- Créez une phrase passe de réseau qui répond aux recommandations
- Activez les fonctions de sécurité WPA2 sur votre dispositif client et entrez la phrase passe de votre réseau

- En savoir davantage sur : <http://www.wi-fi.org/discover-wi-fi/security#sthash.tk28zkHJ.dpuf>

## 2.1. Vérifier la sécurité sur un réseau existant

Lorsque vous ajoutez un nouveau dispositif à votre réseau Wi-Fi, c'est une excellente occasion pour vous assurer que vous profitez du niveau de sécurité le plus élevé. Profitez de l'occasion pour vous assurer que votre réseau est configuré pour WPA2.

Si votre réseau a été configuré depuis quelque temps, ou si un prestataire de service (p. ex. un consultant ou un fournisseur de câble) a configuré votre réseau, il peut être intéressant de vérifier que la configuration est conforme au niveau de sécurité le plus élevé. Si votre réseau est configuré pour une génération de sécurité plus ancienne (WEP ou WPA), Wi-Fi Alliance® vous recommande de passer à WPA2. La technologie WPA2 est exigée sur tous les produits Wi-Fi CERTIFIED depuis 2006 et la grande majorité des dispositifs Wi-Fi CERTIFIED en service aujourd'hui sont équipés de WPA2.

## 2.2. Qualité et durée de vie de la phrase passe

Une phrase passe de réseau sécurisée améliore considérablement la sécurité du réseau. Il est donc important de choisir une phrase passe efficace. En général, il est possible d'améliorer la qualité d'une phrase passe en augmentant sa longueur, sa complexité et son caractère aléatoire. Wi-Fi Alliance recommande que la phrase passe contienne au moins huit caractères et comprenne des lettres en minuscules et en majuscules et des symboles. La phrase passe ne doit pas contenir un mot commun du dictionnaire et des renseignements personnels (numéro d'identification, nom, adresse, etc.).

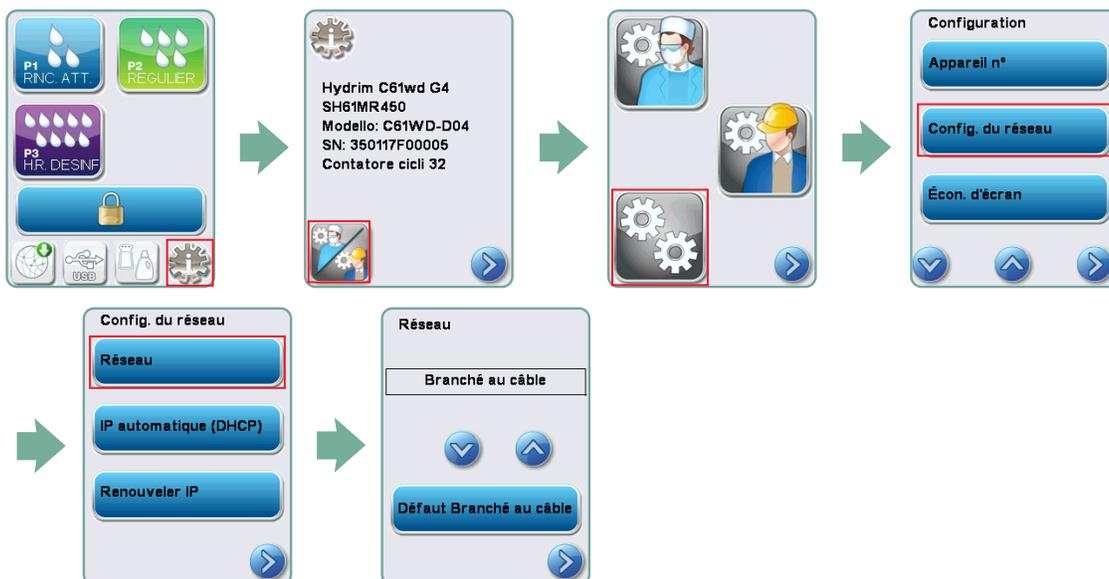
Modifier périodiquement la phrase passe sur votre réseau augmente également la sécurité.

- En savoir davantage sur : <http://www.wi-fi.org/discover-wi-fi/security#sthash.tk28zkHJ.dpuf>

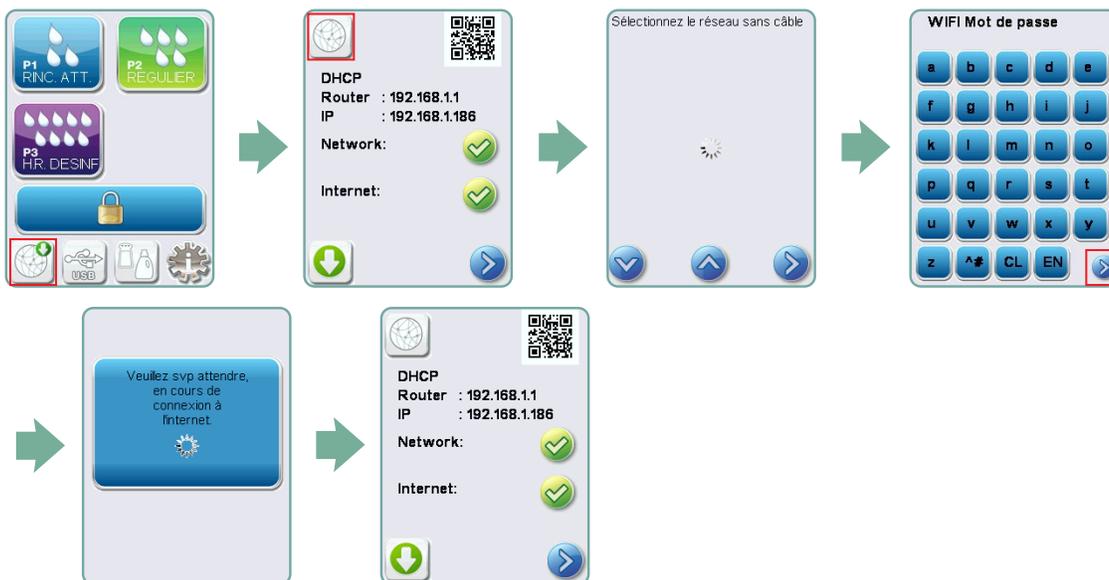
# 11. Wi-Fi – information réglementaire

## 2.3.1. Configuration sans fil

L'unité HYDRIM permet des connexions sans fil et filaire, mais seulement un type à la fois. Choisir les réseaux filaires et sans fil



## 2.3.2. Connexion au réseau sans fil



# 11. Wi-Fi – information réglementaire

## 3. États-Unis – Federal Communications Commission (FCC)

### 3.1. Dispositifs sans fil approuvés

Cette section présente l'identifiant FCC et le numéro de modèle du dispositif sans fil

### 3.2. Adaptateur LAN sans fil préinstallé

Identifiant FCC : YOPGS2011MIE (Modèle : GS2011MIE)

### 3.3. Emplacement de l'identifiant FCC

**3.3.1.** Sur le côté arrière du HYDRIM, vous trouverez une étiquette d'indicateur au format « Contient l'identifiant FCC YOPGS2011MIE », où YOPGS2011MIE représente l'identifiant FCC qui correspond à votre module LAN sans fil préinstallé.

### 3.4. Conformité de l'exposition RF de la FCC

L'énergie rayonnée totale de l'antenne principale connectée à la carte sans fil est conforme à la limite FCC de l'exigence DAS (débit d'absorption spécifique) concernant la norme 47 CFR Partie 2 section 1093, quand le unité a été testé. L'antenne de transmission de la carte sans fil est située dans le panneau avant.

### 3.5. Exigences relatives à l'interférence aux fréquences radioélectriques

Les essais effectués sur ce dispositif ont démontré qu'il est conforme aux limites relatives à un dispositif numérique de classe B, conformément à la norme FCC Partie 15, Sous-partie B.

En raison des différences dans l'allocation de canal, si vous ne pouvez pas vous connecter en utilisant le dispositif WIFI, cela peut être dû au fait que ces canaux ne sont pas disponibles dans votre région ou à l'interférence. Si cela se produit, la connexion Ethernet doit être utilisée.

## 4. Canada – Industrie Canada (IC)

### 4.1. Dispositifs sans fil approuvés

Cette section présente la certification FCC et le numéro de modèle de chaque dispositif sans fil

### 4.2. Adaptateur LAN sans fil préinstallé

IC : 9154A-GS2011MIE (Modèle GS2011MIE)

### 4.3. Dispositifs de radiocommunication sans licence de faible puissance (RSS-210)

L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne peut pas causer d'interférence.
2. Ce dispositif doit accepter toute interférence, y compris celle qui peut causer un fonctionnement non désiré du dispositif. Les dispositifs du transmetteur ont été conçus pour fonctionner avec les antennes intégrées dans le unité et avoir un gain maximum de 3 dBi.

# 11. Wi-Fi – information réglementaire

## 4.4. Exposition des humains aux champs de radiofréquences (RSS-102)

L'unité HYDRIM utilise une antenne intégrale à faible gain qui n'émet de pas champ de radiofréquences dépassant les limites déterminées par Santé Canada pour la population générale; consultez le Code de sécurité 6, disponible sur le site Web de Santé Canada <http://www.hc-sc.gc.ca/>.

L'énergie rayonnée provenant des antennes connectées aux adaptateurs sans fil est conforme à la limite IC de l'exigence sur l'exposition aux radiofréquences concernant la norme IC RSS-102, Numéro 2, article 4.1

## 5. Information sur la conformité à la réglementation

### 5.1. Déclaration de conformité de la Federal Communications Commission (FCC)

**Remarque :** Les adaptateurs sans fil (modèle : GS2011MIE) ont été soumis à un processus de certification pour la conformité à la norme FCC Partie 15, Sous-partie B sous le numéro d'identification FCC respectif.

Les essais effectués sur cet équipement ont démontré qu'il est conforme aux limites relatives à un dispositif numérique de classe B, conformément à la Partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre l'interférence nuisible dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut faire rayonner de l'énergie de radiofréquences. S'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux radiocommunications. Cependant, rien ne garantit que l'interférence ne se produira pas dans une installation particulière. Si cet équipement ne cause pas d'interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut être vérifié en mettant l'équipement hors tension et sous tension, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger l'interférence par une ou plusieurs des mesures suivantes :

Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.

- Augmenter la séparation entre l'équipement et le récepteur.
- Connecter l'équipement à une prise située sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consulter un concessionnaire autorisé ou représentant de service pour obtenir de l'aide.

# 11. Wi-Fi – information réglementaire

Le fabricant légal n'est pas responsable de toute interférence radio ou télévision causée par des changements ou des modifications non autorisés de cet équipement. Les changements et modifications non autorisés peuvent annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser l'équipement. Cet appareil est conforme à la Partie 15 des Règles FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne peut pas causer d'interférence nuisible et (2) il doit accepter toute interférence reçue, y compris celle susceptible de causer un fonctionnement non désiré.

Partie responsable :  
Dent4You AG  
Bahnhofstrasse 2  
CH-9435 Heerbrugg



## 5.2. Déclaration de conformité concernant les émissions de classe B d'Industrie Canada

Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme canadienne ICES-003.

## 5.3 Europe : Déclaration de conformité pour l'UE

Ce produit est conforme aux exigences de la directive suivante de l'UE : DIRECTIVE EUROPÉENNE 2014/53/EU (Directive relative aux équipements radio). La conformité à cette directive implique le respect des normes harmonisées de l'UE, qui sont indiquées dans la déclaration de conformité de l'UE.